



# La Lettre

Cercle Généalogique  
de la  
Drôme Provençale

3<sup>e</sup> trimestre 2022

Dans ce numéro :

n° 111

Un biologiste drômois, Paul Louis Simond  
Antoine le bien heureux  
Registres des conscrits de Saoû, au temps du 1<sup>er</sup> Empire





## Sommaire

- 1 Mot du Président
- 2 Présentation du Cercle
- 4 Présentation du CGMP
- 5 Vie du Cercle : Actualités du cercle
- 7 Les cours et ateliers
- 8 Un biologiste drômois
- 13 Antoine le bien heureux
- 21 Les registres de conscription de Saoû
- 34 La Boutique du CGDP
- 36 Bulletin des adhésions

## Consignes

**Pour transmettre vos articles à insérer dans La Lettre :**

envoyer vos articles avant la date limite par courrier (au CGDP) ou par mail :

[cgdp@genea26provence.com](mailto:cgd@genea26provence.com)

**Ne pas utiliser une mise en forme particulière** pour les articles saisis sur traitement de texte (colonnes, retraits, etc.)

**Joindre les illustrations dans des fichiers séparés** (dessins, photographies, etc.)

**Joindre l'article en PDF** tel que vous souhaiteriez le présenter et ne pas oublier de citer vos sources.

**Inscrivez vos prénom et nom en bas de l'article** (pour éviter les erreurs d'attribution).

Merci à l'avance !

LES TEXTES PUBLIÉS N'ENGAGENT

QUE LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS

Date limite pour envoyer vos articles pour le prochain numéro :

20 octobre 2022

# Mot du président

Bonjour à tous,

C'est la rentrée au Cercle généalogique de la Drôme provençale.

C'est donc le moment de vous inscrire aux cours et ateliers que le CGDP vous propose à partir d'octobre 2022 pour vous former à la généalogie, vous initier à la paléographie ou vous aider à écrire votre livre de famille. Les informations nécessaires se trouvent en page 6 et sur notre site internet.

Notre exposition annuelle se tiendra du 4 au 9 novembre prochain (ouverture au public de 13 h 30 à 17 h 30) dans la salle d'honneur de la mairie de Montélimar sur *L'école et l'enseignement primaire depuis Jules Ferry en Drôme Provençale*.

Enfin, notre Journée des adhérents se tiendra le dimanche 6 novembre 2022 à Montélimar, avec la participation d'autres cercles généalogiques voisins, d'Ardèche et de Vaucluse notamment.

Participez nombreux à ces diverses activités et événements.

Dans la présente Lettre du CGDP, vous trouverez un article biographique sur le biologiste drômois Paul-Louis Simond (1858-1947), originaire de Beaufort-sur-Gervanne, qui a consacré sa vie à la lutte contre les épidémies et autres maladies tropicales.

Vous trouverez également le deuxième épisode d'Antoine le bien heureux, récit de la disparition d'Antoine Augier, du côté de Truinas et Vesc en 1847.

Enfin, pour illustrer les pistes de recherches qui s'ouvrent aux généalogistes avec les registres matricules des soldats des armées napoléoniennes, vous pourrez consulter la liste des conscrits de Saoû qu'a constituée Claude Magnan, professeur agrégé aujourd'hui décédé, en recoupant les registres matricules avec d'autres sources.

Bonne lecture ! Et n'oubliez pas que cette revue a pour objet de publier vos articles et de vous permettre de partager avec les autres membres du CGDP le fruit de votre travail. N'hésitez donc pas à nous transmettre vos écrits.

**Yves Debouverie**

Président du CGDP

Ont contribué à ce numéro :

Alain AUBERT

Mireille BERARD

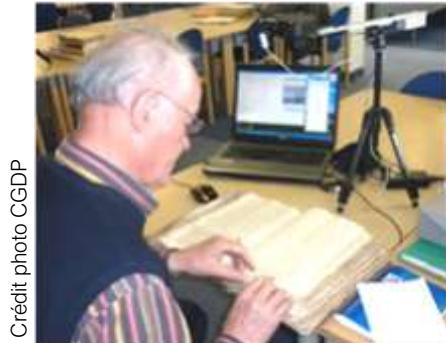
Josette et Christian COUTARD

Marie-Claire et Yves DEBOUVERIE

# Le Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

## Notre vocation

Réunir, principalement dans le cadre de la Drôme Provençale, les généalogistes amateurs afin de les aider dans leurs recherches et de mettre à leur disposition, de façon centralisée, des documents aisément consultables.



## Nos services et activités

### **Recherche de patronyme en Drôme provençale :**

2 € la recherche par patronyme et par canton  
+ 0,20 € par page éditée + frais d'envoi

### **Relevés systématiques des registres paroissiaux catholiques et protestants, et des tables décennales**

**Relevés** de documents comportant **des listes de noms dans différentes archives (départementales, communales...)**

**Relevés des registres de notaires et informatisation de tous nos relevés** pour une restitution imprimée selon l'ordre chronologique ou alphabétique

**Numérisation des microfilms** des registres paroissiaux, puis **gravure sur CD-Rom**

**Consultation**, lors de nos permanences et de nos journées des adhérents :

- ◆ **de nos relevés** (manuscrits ou informatisés),
- ◆ **des actes numérisés** des communes de la Drôme Provençale,
- ◆ **des registres de notaires** (liste envoyée aux adhérents chaque année ou consultable sur notre site)

*Possibilité de faire des copies papier d'actes (0,25 € la page)*

**Consultation de notre bibliothèque** lors de nos permanences

**Initiation à la généalogie** : cours, conseils, documentation

**Initiation à la paléographie** : cours et exercices mensuels

**Accompagnement à l'écriture d'un livre de famille** : cours et ateliers

**Ateliers thématiques** : Génétique, Heredis, Word, Recherches sur les Archives départementales, Utilisation d'ExpoActes...

**Exposition annuelle à Montélimar** et dans des villages de la Drôme Provençale pour se faire connaître du public et des scolaires

**Deux Journées de généalogie par an** pour se découvrir sans cesse de nouveaux « cousins »

**Participation aux congrès ou manifestations** organisés par des associations de généalogie

**Participation au forum annuel des associations** de Montélimar

**Édition d'une revue du cercle « La Lettre »** trimestrielle assurant la liaison entre les adhérents

**Échange de revues** avec d'autres cercles généalogiques

## Permanences

**Tous les mardis** de 10 à 17 heures

**Permanences du samedi**  
au Cercle de 10 à 17 heures (cf. page 5)

### Adresse

Siège de l'association (adresse postale) :  
CGDP – Maison des Services Publics –  
1 avenue Saint-Martin – 26200 Montélimar  
3<sup>e</sup> étage Nord

*Pour tout courrier postal,  
penser à joindre une enveloppe timbrée  
pour recevoir une réponse*

## Affiliation

Le Cercle est affilié au  
Centre Généalogique du Midi Provence.

Le CGMP est membre de  
la Fédération Française de Généalogie (FFG).

## Cotisations

Cotisation pour l'année civile : 28 €  
Dans ce montant, sont comprises  
La Lettre du Cercle et les cotisations  
au CGMP et à la FFG.

## Sites Web

[genea26provence.com](http://genea26provence.com)

## Contacts

Pour le site Internet,  
le rédacteur de la Lettre,  
les membres du bureau :  
[cgdp@genea26provence.com](mailto:cgdp@genea26provence.com)

Pour les codes d'accès  
(généabank, ExpoActes) :  
[geneabank@genea26provence.com](mailto:geneabank@genea26provence.com)

Pour le webmaster de la page Facebook :  
*Nadine Marcel*  
[facebook.com/cgdp.genealogiste](https://facebook.com/cgdp.genealogiste)

Pour le webmaster du Forum :  
[contact@cgmp-provence.org](mailto:contact@cgmp-provence.org)

Téléphone  
Permanences du mardi : 04 75 51 22 03

Pour le président du CGDP  
*Yves Debouverie* (06 48 61 49 37)

## Facebook

[facebook.com/cgdp.genealogiste](https://facebook.com/cgdp.genealogiste)

## Conseil d'administration

### BUREAU

**Président**  
Yves DEBOUVERIE

**Vice-présidents**  
Pierre GOUDON  
Françoise VERNEDE

**Secrétaire**  
Roselyne DETERNE

**Secrétaire adjointe**  
Marilou SIMIAND

**Trésorier**  
Bernard RABEY

**Trésorier adjoint**  
Raymond FESCHET

### ADMINISTRATEURS

Alain AUBERT  
Régine BON  
Marie-Claire DEBOUVERIE  
Guillaume MARCEL  
Marylène MARCEL-PONTHIER  
Marie-Agnès TRIBOULET

**Membre d'honneur**  
Paulette BOISSON

## Forum

[forum.cgmp-provence.org](http://forum.cgmp-provence.org)



Credit photo CGDP

# Centre Généalogique du Midi Provence

04

## Cercle Généalogique des Alpes de Haute-Provence

### *Manosque*

Maison des Associations  
209, boulevard du Temps-Perdu  
04100 MANOSQUE  
Tous les samedis de 14 h à 18 h  
[jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr](mailto:jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr)  
Site : [www.genea04.fr](http://www.genea04.fr)

05

## Association Généalogique des Hautes-Alpes

19, rue de France  
05000 GAP  
Vendredi de 14 h à 17 h 30  
[correspondance@agha.fr](mailto:correspondance@agha.fr) site : [www.agha.fr](http://www.agha.fr)

06

### **CEGAMA**

357 route de Valbonne  
06330 ROQUEFORT-LES-PINS  
[contact@cegama.org](mailto:contact@cegama.org) site : <https://cegama.org>

13

## Association Généalogique des Bouches du Rhône

Siège administratif :  
194, rue Abbé de l'Épée, 13005 MARSEILLE  
Permanence : lundi de 14 h à 18 h  
[agbdr@wanadoo.fr](mailto:agbdr@wanadoo.fr) site : [www.ag13.org](http://www.ag13.org)

### *Aix-en-Provence*

Le Ligoures, place Romée de Villeneuve  
Vendredi de 16 h à 18 h

### *Allauch Château-Gombert*

Foyer des Anciens  
Le Logis Neuf  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois, de 14 à 17 h 30

### *Aubagne*

24 rue Jeu de Ballon  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis du mois de 17 à 19 h

### *Châteauneuf-les-Martigues*

Maison des Associations - Place Bellot  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois de 15 h 30 à 18 h

### *Les Pennes-Mirabeau*

Le Clam, Centre Jean Giono, chemin du Val de Sec  
La Gavotte

Lundi et mardi de 14 à 16 h 30

### *La Ciotat*

Archives communales  
Rond Point des Messageries Maritimes  
Lundi et vendredi de 14 à 17 h

### *Port-de-Bouc*

Centre Elsa Triolet  
Jeudi de 18 h à 19 h 30

### *Salon-de-Provence*

Maison de la Vie associative  
Rue André-Marie Ampère (parking de l'IUT)  
2<sup>e</sup> jeudi du mois de 14 h 30 à 18 h 00

### *Venelles*

Le Triboulet  
Impasse La Roberte  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois de 14 h à 19 h

83

## Cercle Généalogique 83

Villa les Myrtes  
298, av. du Parc des Myrtes  
83700 SAINT-RAPHAEL  
2<sup>e</sup> jeudi et 4<sup>e</sup> samedi de 14 h 30 à 17 h 30  
[cgenea83@free.fr](mailto:cgenea83@free.fr)  
Site : [cgenea83.free.fr](http://cgenea83.free.fr)

84

## Cercle Généalogique de Vaucluse

Ecole Sixte-Isnard  
31 ter, avenue de la Trillade  
84000 AVIGNON  
Mercredi (sauf le 1<sup>er</sup> du mois) de 13 h 30 à 17 h  
[courriel.cgvacluse@gmail.com](mailto:courriel.cgvacluse@gmail.com)  
Site : [www.cgvacluse.org](http://www.cgvacluse.org)

### Antenne de Pernes-les-Fontaines

Lundi de 14 à 16 h

## Cercle Généalogique et Héraldique de la Principauté de Monaco

CGHPM—Administration  
8, Rue Basse MC 98000 MONACO-VILLE  
[contact.cghpm@monaco.mc](mailto:contact.cghpm@monaco.mc)  
Site : [www.genealogiemonaco.org](http://www.genealogiemonaco.org)



Un Forum pour les adhérents du CGMP :

[forum.cgmp-provence.org](http://forum.cgmp-provence.org)

# LA VIE du cercle

Les permanences du samedi se tiendront les :  
1<sup>er</sup> octobre et 3 décembre 2022.

Journée de généalogie le 6 novembre à Montélimar

Exposition du 4 au 9 novembre à Montélimar

## Exposition 2022

Le thème est : ***L'école et l'enseignement primaire depuis Jules Ferry en Drôme Provençale***. Elle aura lieu du 4 au 9 septembre 2022 dans la salle d'honneur de la mairie de Montélimar (13 h 30 à 17 h 30).

## Congrès de la SAGA 2022

Le CGDP était représenté au congrès de la SAGA (Société des Amateurs de Généalogie d'Ardèche) qui s'est tenu le 4 août 2022 à Saint-Marcel-lès-Annonay.



## Initiation à la paléographie

Lire des écritures anciennes est une des difficultés de la recherche dans les documents des archives.

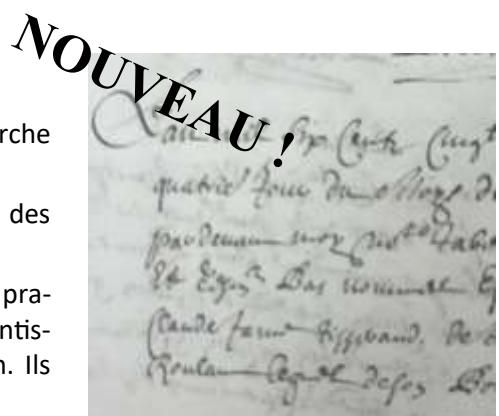
Pour vous aider à déchiffrer ces écritures, le CGDP va proposer des cours d'initiation à la paléographie.

Ces cours s'adresseront aux personnes n'ayant pas ou peu de pratique de lecture des écritures anciennes. L'avancée dans l'apprentissage de textes anciens sera progressive, en français et en latin. Ils seront animés par Roselyne Deterne.

Ils auront lieu à raison de 2 heures par mois. La date de démarrage de ces cours sera fixée ultérieurement.

Pour s'inscrire, utilisez le formulaire **sur le site du CGDP** (Activités/Cours d'initiation à la paléographie) ou envoyez un **mail** (cgdp@genea26provence.com) ou **appelez au** 06 32 01 32 57 (MC Debouverie).

Les cours sont gratuits pour nos adhérents et payants pour les non-adhérents moyennant 10 € par an, remboursés en cas d'adhésion au CGDP.



# Cours et ateliers 2022-2023

Les cours sont gratuits pour nos adhérents et payants pour les non-adhérents moyennant 10 € par an, remboursés en cas d'adhésion au CGDP.

↳ **Les cours et ateliers Accompagnement à l'écriture d'un livre de famille pour les nouveaux inscrits** reprendront le **mardi de 14 à 16 heures**, selon le calendrier suivant :

- ◆ 4 et 18 octobre
- ◆ 8 et 29 novembre
- ◆ 1<sup>er</sup> atelier, le 6 décembre

\* Le calendrier pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2023 sera établi ultérieurement.

Il est encore possible de s'inscrire en utilisant le formulaire sur **le site Internet du cercle** (<https://genea26provence.com/>) ou **par mail** (cgdp@genea26provence.com) ou **par téléphone** au 06 32 01 32 57 (Marie-Claire Debouverie).



Une petite partie des livres imprimés par les participant(e)s

↳ **Les cours d'initiation à la généalogie** reprendront le **mardi de 14 à 16 heures**, selon le calendrier suivant :

- ◆ 11 et 25 octobre
- ◆ 15 et 29 novembre
- ◆ 1<sup>er</sup> atelier thématiques d'initiation, le 13 décembre

\* Le calendrier pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2023 sera établi ultérieurement.

Il est possible de s'inscrire en utilisant le formulaire sur **le site Internet du cercle** (<https://genea26provence.com/>) ou **par mail** (cgdp@genea26provence.com) ou **par téléphone** au 06 32 01 32 57 (MC Debouverie).

↳ **Les ateliers thématiques** reprendront selon le calendrier suivant :

- ◆ Heredis : mardi 18 octobre de 10 à 12 heures, animé par Y. Debouverie
- \* D'autres ateliers thématiques seront proposés au cours du trimestre.

# LA VIE du cercle

## Forum des associations à Montélimar



Forum de septembre 2021

Le cercle participera au Forum des associations de Montélimar le samedi 3 septembre. Ce forum est important car il est l'occasion de nous faire connaître, de faire connaître nos activités, notamment les différents cours et ateliers proposés au cours de l'année.



## Pique-nique à Réauville

Le dimanche 12 juin, comme tous les ans, un pique-nique a réuni les bénévoles. Cette année, Pierre Goudon nous a fait la visite guidée de son village de Réauville.

Ensuite, le déjeuner sous les arbres nous a permis de passer un bon moment sans trop souffrir de la chaleur.



# UN BIOLOGISTE DRÔMOIS

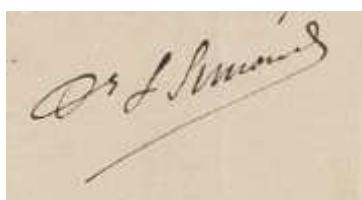
## Paul Salomon Louis SIMOND

**Mireille BERARD**

Proche de Crest, Beaufort est un village traversé par la Gervanne qui se jette dans la Drôme, elle-même alimentée par de nombreux ruisseaux. Des vestiges gallo-romains attestent de l'occupation ancienne de ces lieux qui offrent des abris (grottes), des bois et de l'eau en abondance. Pendant des siècles, une population stable comptait environ trois centaines d'habitants. On note un pic à 600 en 1870 et un creux à 250 personnes un siècle plus tard pour revenir à 475 en 2020.



Paul Louis Simond en uniforme de médecin militaire



Une église et un temple témoignent des pratiques religieuses, particulièrement au XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi les calvinistes, une famille va retenir notre attention : Salomon Truc, coutelier natif de Villeperdrix, qui épouse Catherine Mouriquand en 1817. De cette union naît, en 1827, Marie Louise Truc. Les années passent, Marie Louise approche de la trentaine.

À quelques kilomètres de Beaufort, en direction du soleil levant, en remontant le cours de la Drôme, dans le village de Menglon, vit le pasteur Louis Marc SIMOND, célibataire âgé de 45 ans.

Le mariage est célébré à Beaufort le 8 juillet 1856. La lecture de l'acte de mariage nous apporte de nombreux renseignements : l'époux est pasteur, mais il n'est pas le seul. Parmi les témoins, Guy Gabriac est le pasteur de Chatillon comme Eugène Audra est celui de Plan-de-Baix, Jean-Bernard Kissel est le mari de Sophie Truc, sœur de Marie Louise, Jean Bernard est pasteur à Salavas, Vallon-Pont-d'Arc. Seul, le quatrième témoin exerce la profession de négociant à La Mure dans l'Isère, Paul Astier est le beau-frère de Paul-Louis.

Le 30 juillet 1858, à Beaufort, naissance de Louis Salomon Paul dont le prénom d'usage sera Paul-Louis. Son père ayant obtenu le presbytère de Plan-de-Baix, on retrouve la famille dans ce village voisin de Beaufort. Deux autres enfants naissent, Julie en 1864 puis Jean Charles en 1869.

L'esprit en éveil, Paul-Louis parcourt les bois et les prairies qui constituent le paysage des contreforts du Vercors. Il connaît tous les chemins entre le domicile de ses parents et celui de ses grands-parents, il observe la faune et particulièrement la flore qui le passionne. Il reçoit un enseignement dans ce village, enseignement certainement complété par son père. Cette enfance heureuse prend fin lorsqu'il est inscrit comme interne dans un lycée, le choix de ses parents s'est porté sur le lycée de Tournon dont la réputation est excellente. Malheureusement pour Paul-Louis, Tournon est loin du domicile familial duquel il reste éloigné pendant tout le trimestre. En octobre 1872, quand il entre en 4<sup>e</sup>, Paul-Louis est âgé de 14 ans, les journées, les semaines lui semblent interminables, les observations de la nature lui manquent, ses résultats s'en ressentent ; malgré tout il rentre en 3<sup>e</sup> en 1873. Le premier trimestre terminé, il quitte le lycée de Tournon. Pourquoi et où continue-t-il ses études ? L'année suivante, il est inscrit dans un pensionnat protestant à Lille en classe de seconde. En 1875, il est à nouveau inscrit au lycée à Tournon en qualité d'externe. Deux ans plus tard, il obtient le baccalauréat littéraire ce qui ne laisse pas présager des études scientifiques. Il quitte la région pour Bordeaux où il réussit un baccalauréat scientifique en 1878, il peut alors commencer des études médicales.

### Ses années d'études et sa vie de médecin

Pendant trois années, Paul-Louis étudie la médecine puis, en 1881, il présente le concours pour l'école de santé navale de Bordeaux. Il réussit le concours, ce qui fait de lui un militaire. Il est envoyé comme soldat en Algérie, dans une section d'infirmiers. Cette première affectation dure six mois. Il revient en France pour quelques semaines puis il est affecté en Guyane

Le 1<sup>er</sup> avril 1882, il embarque à Toulon sur le ba-

teau *Le Calvados*. Arrivé en Guyane, il travaille à la léproserie de l'Acarouany, proche de Saint-Laurent-du-Maroni. Pendant quatre années il exerce comme aide-major de la Marine. Il soigne les lépreux, mais il est confronté aux malades victimes de la fièvre jaune et du paludisme. Il parcourt des zones insalubres de la Guyane, attentif aux modes de vie des populations. La botanique exerce toujours sur lui le même attrait et il constitue un herbier.

Paul-Louis revient à Bordeaux à la fin de l'année 1886 et soutient sa thèse intitulée *La lèpre et ses modes de propagation en Guyane française* en 1887. Il dédie sa thèse à son oncle Jean Bernard Kissel, pasteur et directeur de l'école théologique de Tournon.

Son diplôme de docteur en médecine obtenu, il est affecté à l'escadre de l'Extrême Orient sur la canonnier *Le lion*. Il embarque en novembre 1887, arrive à Saïgon et commence sa vie de médecin militaire dans le sud de l'Indochine. Il est nommé dans le Corps de santé des colonies en 1891 avec une mission médicale au Tonkin, à la frontière de la Chine où il rencontre le docteur Yersin. Au cours de ces années, il participe à des campagnes de vaccination contre la variole.

Paul-Louis revient à Marseille en 1895 puis, conscient de la nécessité de mieux connaître les maladies observées outremer, il étudie la microbiologie à l'Institut Pasteur, il suit les cours du docteur Émile Roux, sous-directeur de l'Institut.

En 1897, une épidémie de peste fait des ravages à Bombay. Le professeur Roux, sous-directeur de l'Institut Pasteur propose à Simond de partir aux Indes pour tester le vaccin anti-pesteux mis en place par Yersin et déjà testé à Nha-Trang (Indochine) l'année précédente. Durant son séjour, Simond étudie le mode de vie de la population, il est de plus en plus persuadé du rôle de la puce dans la transmission de la peste du rat à l'homme. Entre 1898 et 1901, il soigne et étudie les malades de la peste à Saïgon puis en Inde, à Karachi.

« Ce jour-là, le 2 juin 1898, j'éprouvais une émo-

tion inexprimable à la pensée que je venais de violer un secret qui angoissait l'humanité depuis l'apparition de la peste dans le monde ». Simond venait de découvrir le rôle de la puce mais il fallut encore des années de recherche pour comprendre les différentes étapes de la contamination. Même sans connaître toutes les phases de la transmission du bacille de Yersin, en préconisant la dératisation et la désinfestation des insectes, Simond a permis, dans un premier temps, de réduire la contamination et il a ouvert la voie à d'autres chercheurs qui ont pu établir avec exactitude le processus de transmission de la maladie.

De 1898 à 1901, il dirige l'Institut Pasteur de Saïgon.

En 1901, Simond regagne la France avec le titre de médecin-major de première classe. Son séjour en France est de courte durée car, composée de trois chercheurs : Emile Marchoux, Alexandre Salimbini et Paul-Louis Simond, une mission est envoyée à Rio de Janeiro par le ministère des Colonies afin d'étudier la fièvre jaune qui sévit là-bas de manière endémique. Paul-Louis Simond vient juste de se marier, sa jeune épouse Marguerite Laroue sera du voyage. Les recherches de ces trois scientifiques débouchent sur le rôle joué par le moustique *Stegomyia fasciata* comme vecteur de la fièvre jaune. En 1905 la mission se termine.

Paul-Louis Simond est nommé sous-directeur à l'École du Pharo à Marseille, école d'application du service de santé des Troupes coloniales, qui vient juste d'être créée. Paul-Louis Simond enseigne la microbiologie de 1906 à 1910. En 1908, Paul-Louis Simond est envoyé à Fort-de France (Martinique) où la fièvre jaune sévit ; pendant trois mois il organise la lutte comme il a pu le faire au Brésil.

En 1911, il prend la direction de l'Institut Impérial de bactériologie de Constantinople. Cet Institut diffuse les dernières découvertes obtenues grâce aux savants français. Dans cette région turque, de nombreux épisodes d'épidémie de choléra se succèdent. Les chercheurs de l'Institut étudient les causes de la transmission de cette maladie.

À la veille du premier conflit mondial, Paul-Louis Simond est envoyé en Indochine : inspecteur du service de Santé des Troupes Coloniales. Travail important avec d'autres membres de l'Institut Pasteur sous les ordres de Yersin. Ce travail administratif ne lui convient pas ; en 1917, âgé de 59 ans, il fait valoir ses droits à la retraite et se retire à Valence.

À Valence, Paul-Louis Simond ne reste pas inactif, il lutte contre la tuberculose, fléau du monde moderne en ce début de XX<sup>e</sup> siècle dont le premier vaccin vient d'être mis au point en 1921. Il s'investit dans la vie politique locale, devient maire-adjoint à Valence.

Il s'éteint à 89 ans, le 18 mars 1947, à Valence.

#### Hommage du petit-fils de Pasteur, Louis Pasteur Vallery-Radot

« En 1912, j'eus le bonheur de travailler sous sa direction et d'apprécier autant ses qualités d'homme que ses mérites de savant. Il avait à la fois l'esprit d'observation, le jugement sain, la conception claire. Il était d'une humeur toujours égale et faisait preuve de cette large et humaine compréhension de la vie que possèdent les grands coloniaux. Retiré à Valence, il mena l'existence d'un sage, sans ambitions, indifférent aux choses dont il savait trop la vaine apparence, se dévouant à ses amis et se donnant tout entier aux œuvres sociales. »

#### Hommage du président du syndicat des médecins de la Drôme lors de ses obsèques

« Cet homme de science était la modestie et le désintéressement mêmes. D'une courtoisie exquise, d'une affabilité peu commune, le Docteur Simond était une figure extrêmement attachante du monde scientifique français. »

Homme humble, travailleur infatigable, Paul-Louis n'a pas recherché les honneurs. Vous ne trouverez pas son nom au fronton d'une grande école de médecine ou sur la plaque d'une avenue. Seules une

petite école de Beaufort, son village natal, une allée à Marseille et une rue de Valence portent son nom.

Après avoir lutté contre la lèpre, la variole, la fièvre jaune, le paludisme, le choléra et la peste, aussi bien en Amérique, qu'en Asie ou en Europe, il avait compris que pour vaincre un fléau il faut combattre sa transmission.

## Différentes décosations décernées

Paul-Louis Simond est décoré :

- de la Légion d'Honneur, chevalier en 1899, officier en 1911 et commandeur en 1917.
- de l'ordre des officiers des Palmes académiques en 1894, et de l'ordre des officiers de l'Instruction publique en 1911.

Au Japon, il est fait commandeur de l'ordre du Trésor sacré<sup>1</sup>.



## Compléments de généalogie

Le 27 juillet 1901, Paul-Louis Simond épouse Marguerite Laroue à Mazet-Saint-Voy dans la Haute-Loire, Paul-Louis est âgé de 42 ans, on se marie tard dans la famille Simond.

La lecture de l'acte de mariage révèle que la Légion d'Honneur est une décosation portée par :

- le marié, Paul-Louis Simond
- le père de la mariée, Pierre Laroue, notaire et maire de Mazet-Saint-Voy
- et les témoins suivants :
- Joseph Pélinski, consul de France à Bombay
- Élisée Galibert, docteur en médecine à Crest
- André Marignan, conseiller à la Cour de Cassation

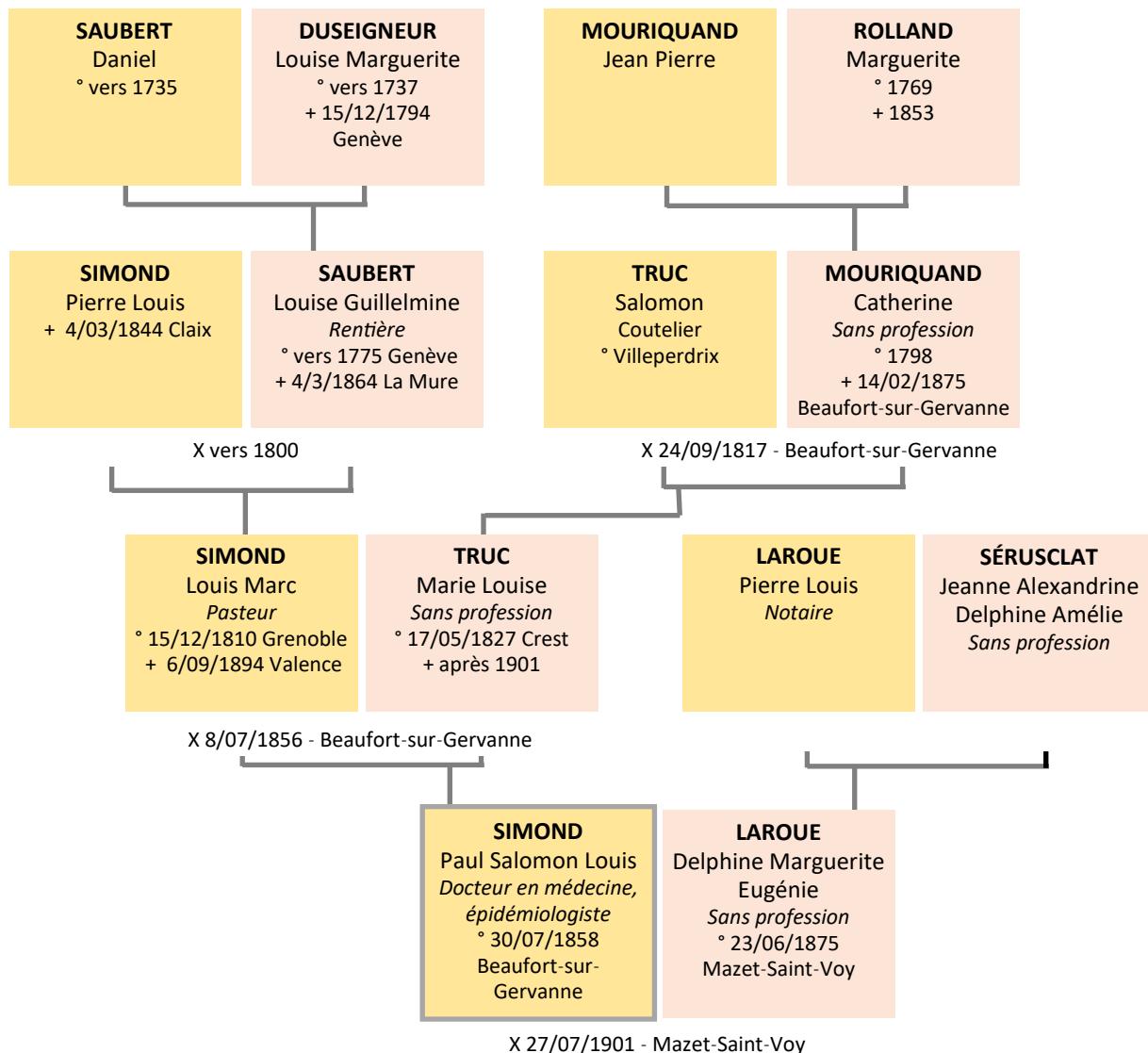
## Recherches concernant la famille paternelle de Paul-Louis Simond

En Dauphiné, la famille Simond est protestante. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, la famille s'exile en Suisse. Avec la Révolution française et la liberté de conscience reconnue, le grand-père de Paul-Louis, Pierre Louis Simond décide de revenir en France. Il s'établit à Grenoble, négociant en épicerie. Pierre Louis a pour père Jean Marc Simond et pour mère Marie Hiercin. La lecture de ce nom me surprend, Hiercin et Yersin, deux orthographes différentes mais phonétiquement le même nom. Se peut-il que l'arrière-grand-mère de Paul-Louis soit de la même famille qu'Alexandre Yersin, Suisse du canton de Vaud ? Deux scientifiques se sont retrouvés en Indochine, ont travaillé ensemble, ont attaché leur nom à la lutte contre la peste, est-il possible qu'ils soient cousins ?

<sup>1</sup> L'Ordre du Trésor sacré (瑞宝章, Zuihōshō) a été institué le 3 janvier 1888 par l'Empereur Meiji. Il récompense les personnes qui ont rendu des services distingués, tant civils que militaires, au pays. Il comportait à l'origine huit classes et était réservé aux hommes. Il fut étendu aux femmes le 22 mai 1919 (siv.archives-nationales.culture.gouv.fr).

<sup>2</sup> Le titre d'officier de l'Instruction publique remplaça celui d'officier de l'Université. Il ne pouvait être obtenu qu'après avoir passé cinq ans dans le grade précédent d'officier d'académie (siv.archives-nationales.culture.gouv.fr).

## Ascendance de Paul Salomon Louis SIMOND et Delphine Marguerite LAROUÉ



### Sources

- Actes d'état civil, Archives départementales de la Drôme, de l'Ardèche, de l'Isère et de la Haute-Loire
- Article sur Paul Louis Simond : <https://histoire-et-patrimoine-aoustois.fr/fr/rb/1188553/paul-louis-simond>
- Bulletin Mémoire de l'Ardèche et temps présent, n° 150

# ANTOINE LE BIEN HEUREUX

## Truinas et Vesc 1847

**Christine GARAUD et Richard TROOTS**

Voici la deuxième partie de l'histoire d'Antoine Augier ! Cette histoire est parue dans le livre « Les émeutiers de Montjabron ». Les auteurs nous entraînent à nouveau dans une aventure dont ils ont le secret. Comme pour toutes les précédentes histoires, le récit est basé sur les actes d'état civil et sur les articles de journaux de l'époque.



Les pieds sur la pierre de la cheminée, Louise Bouvier<sup>1</sup>, sa vieille mère, est assise sur une chaise, les mains inoccupées posées sur les genoux, elle fait tourner lentement ses pouces l'un autour de l'autre. Louise a presque octante ans et ses yeux lui sont devenus pratiquement inutiles, à sa grande affliction.

« La soupe sera prête dans un petit moment, je pense, dit Rose et il hoche la tête pour montrer son assentiment.

— Alors j'ai bien le temps d'aller dans la vieille remise, il me faut un bon bâton pour remplacer le manche de la fourche qui s'est cassé, tu sais ? la semaine dernière. Je crois qu'il me reste une belle branche de frêne qui ferait bien mon affaire. »

Il remet sa peau de mouton et sa grosse veste d'hiver, et le voilà reparti. Il neige encore doucement et sournoisement, le froid lui mord les oreilles.

La remise se trouve à une courte distance de la ferme. Son père à l'époque l'avait construite à cet endroit car il n'était pas nécessaire de bâtir un mur au fond puisqu'il l'avait adossée à un rocher. Depuis, elle s'est écroulée d'un côté et les jours de pluie, un peu d'eau dégouline sur l'avant de la mesure. Un temps, il l'a utilisée comme poulailler mais il a dû déménager sa volaille parce que le renard ne s'est pas gêné pour en prélever sa part. C'est à partir de ce moment qu'il a pris l'habitude d'y stocker des choses comme des bouts de bois qu'il a sélectionnés

### **Erratum**

*Le titre de la première partie de cet article, parue dans la Lettre précédente, a été nommé « Alexandre le bienheureux » au lieu de « Antoine le bien heureux », par erreur.*

<sup>1</sup> État civil de Vesc Décès (1839-1889) page 118

au fil du temps pour le cas où ils pourraient servir à quelque chose. Il aurait été trop dommage de les brûler.

Bêtement, il n'a pas pensé à prendre une lanterne, le crépuscule l'entoure déjà, la nuit tombe vite en hiver mais ce n'est pas grave, il connaît bien la remise. Il sait exactement où il a déposé ce qu'il va chercher et il pourrait même le trouver à tâtons. De toute manière, il n'a vraiment pas envie de revenir sur ses pas, il veut rentrer chez lui le plus vite possible avec ce froid qui le fait frissonner.

« Tiens, c'est drôle ça ! », dit-il à voix haute en voyant que la porte de la remise est entrebâillée. Il se penche un peu, pousse le battant plus loin et pénètre dans la pénombre de la cabane.

« Voyons, voyons ! murmure-t-il entre ses dents, je l'ai mis là, à droite, dans ce coin ».

Le bras tendu, il avance pour saisir la tige épaisse qu'il distingue vaguement dans l'ombre. Mais son pied heurte quelque chose de mou. Ne s'y attendant pas, il tressaille et fait un pas en arrière, tous les sens en éveil.

« Qu'est-c'que c'est qu'ce truc ? », se dit-il intrigué. Il se penche, voit une masse grise sans forme précise. Il met un genou à terre, palpe prudemment la masse mystérieuse. Du tissu un peu raide et... une matière qu'il suppose être de la laine. Il poursuit son examen et sursaute violemment lorsque ses doigts touchent quelque chose qu'il identifie immédiatement comme étant une main glacée et roide. « Oh nom de Dieu ! », jure-t-il en se relevant brusquement.

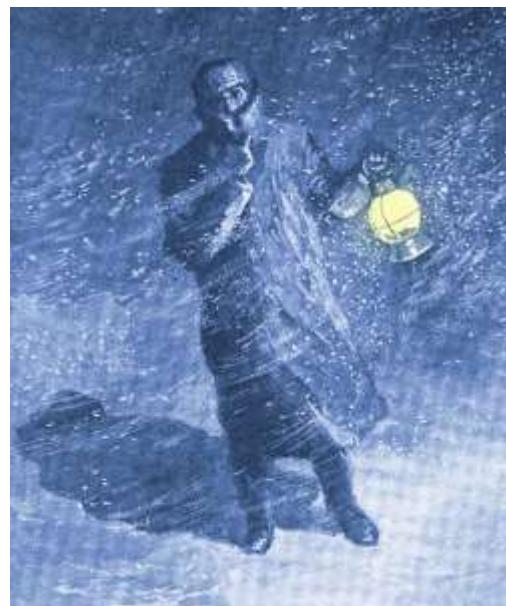
Un instant, il se fige sur place, son cœur bat la chamade, ses pensées se bousculent dans sa tête.

« Coquin de sort, ça n'arrive qu'à moi des trucs pareils. Ça, c'est des ennuis à coup sûr, bon Dieu d'un Dieu. »

Il se rend compte qu'il va devoir retourner à la maison pour prendre une lanterne et revenir ici essayer de mettre un nom sur celui qui git et comprendre ce qui est arrivé.

Il sort de sa remise en laissant la porte grande ouverte. La neige a recommencé à tomber à gros flocons. Rapidement, il entre dans la cuisine, se saisit de la lampe qui pend accrochée à un clou à côté de l'horloge, va vers la cheminée et à l'aide de la pincette, il prend un morceau de braise bien rouge et

allume la mèche de la bougie de suif de la lanterne. Rose, sourcils froncés, le regarde sans rien dire. Il lui fait un signe censé la rassurer et sans un mot reprend le chemin d'où il vient. La marche dans la nuit qui tombe est de moins en moins aisée.



© J.Macfarlane

De retour dans sa remise, il éclaire le corps gisant sur le sol.

« Alors mon gars ! Qu'est-ce qui t'a pris de venir dans ma remise ? Je t'ai rien demandé moi ! Et d'abord t'es qui toi ? », souffle-t-il sourdement. Il pose sa lanterne par terre et de ses deux mains retourne la dépouille en la poussant avec précaution. Maintenant, il peut voir un nez et des paupières fermées. Il écarte ce qu'il reconnaît être un cache-nez et fait apparaître le visage entier. Il a beau en scruter les traits en se creusant la mémoire, l'homme qui est là est un parfait inconnu et puis il est un peu drôle ce particulier, y'a pas à dire, il a quelque chose qui le met mal à l'aise.

Intrigué, il dévisage cette étrange face. Puis il inspecte le corps à la recherche de sang ou de quelque chose qui expliquerait sa présence et son état cadavérique.

« Depuis combien de temps il est là, ce type ?, se demande-t-il en silence. C'était hier ou avant-hier que je suis venu ici ? »

Ne trouvant pas de réponses à ses questions, il décide de refermer sa remise en laissant le corps comme ça.

« De toutes façons les morts n'ont pas froid »,

pense-t-il en haussant les épaules mais en gardant une ombre de culpabilité au fond de lui.

Et il repart pour la seconde fois, et de nouveau ses pas écrasent la couche de neige qui crisse en rythme. À son entrée, Rose le fixe intensément, dans son regard une interrogation s'y lit très clairement.

« Y a un corps dans la r'mise, annonce-t-il d'une voix faible.

— Héé ? Y'a un porc dans la bise ? Mais qu'est-c'que tu dis ?, réagit mémé Louise qui n'entend plus très bien ces derniers temps.

— Mais non, mère, répond Granjon avec lassitude.

— C'est qui ? demande Anne.

— J'en sais rien. J'ai jamais vu un visage comme ça !

— Comment ça ? Qu'est-c'que tu veux dire ?

— Y'a quelque chose avec sa tête, elle est pas comme nous autres. »

Interdite, Anne ne comprend pas ce que veut dire son mari. Un instant, elle le regarde d'un air interrogatif espérant qu'il s'expliquerait mieux mais elle comprend qu'il n'en dira pas plus, alors elle hoche la tête en haussant les épaules et commence à servir la soupe à ses enfants.



Scène de repas © Benjamin Vautier

## Vesc, le lundi 8 février 1847

Lorsqu'il sort de la maison, le lendemain, il constate mécontent que la neige s'est bien accumulée

pendant la nuit. Il bougonne de mauvaise humeur car, pour sûr, ça ne va pas faciliter son passage à la mairie et pourtant il va bien falloir y aller pour déclarer le décès de l'étranger. Ça ne l'enchantera vraiment pas, aussi repousse-t-il à plus tard cette corvée, en espérant que le temps s'améliorera dans l'après-midi quand le soleil se montrera au-dessus de Bec de jus. Puis, après un instant d'hésitation, il prend la direction de sa remise. Un espoir fou lui a traversé l'esprit... et si le type n'était plus là. Arrivé devant la cabane croulante, il pousse précautionneusement le battant et jette un regard plein d'espérance vers l'intérieur. Non bien sûr, l'homme est toujours là gisant sur le dos dans la même position que la veille. En hochant la tête de sa bêtise, il ferme le battant et s'éloigne.



Comme il l'avait prévu, le soleil apparaît en cours de matinée. La neige, qui recouvre les champs, éblouit tellement qu'il faut mettre la main au-dessus des yeux pour y voir quelque chose.

Dès la fin de son repas de midi, Granjon se met en route. Il lui faut une heure à peu près en temps ordinaire mais par cette journée neigeuse, cela sera plus long certainement. Un peu avant deux heures et demie, il est enfin devant la mairie.

De son poing fermé, il donne deux coups sourds contre la porte. Une voix au loin crie : « C'est ouvert, entrez ! »

Le maire, Vincent Chastan<sup>2</sup>, les coudes écartés, les mains, l'une sur l'autre, posées à la hauteur de sa poitrine sur la table, vient de relever la tête du document qu'il était en train de lire.

« Té Granjon, qu'est-ce qui t'amène, tu vas bien ?

— Moi, ça peut aller mais c'est pas pareil pour

<sup>2</sup> État civil de Vesc (An X-1812) page 10

le mort qu'est dans ma remise. »  
 Chastan se redresse brusquement, l'air ébahi.  
 « Bé ça alors ! Et c'est qui ?  
 — Alors là, j'en ai aucune idée, y m'a pas demandé mon avis, ce particulier, quand il est entré dans ma remise. »  
 Du vacarme à la porte annonce qu'une personne va entrer à son tour dans la mairie. On entend des pieds portant des souliers cloutés que l'on racle longuement et avec soin sur le grattoir destiné à retenir la boue.



Souliers cloutés (détail) © Van Gogh

C'est Claude Morin<sup>3</sup> qui pénètre dans la pièce quelques instants plus tard. Granjon le connaît bien puisque il est de sa famille, un peu éloignée, c'est vrai... mais de sa famille et puis il est connu de toute la commune comme garde-champêtre.

Deux de ses doigts se saisissent du bord de son képi, le torse bombé, un coup de menton, le regard fixé vers le maire, il salue rapidement puis, de sa main à plat, il donne une claqué virile et amicale sur l'omoplate de son lointain cousin.

« Ah Morin ! Bé toi tu tombes à pic on peut dire ! Tu devineras jamais ce qui arrive à Granjon ! Pense un peu... Y'a un mort dans sa remise. Il faut aller voir. C'est pas normal tout ça ! »

Morin fait claquer ses talons d'un air martial, au fond de lui, il n'est pas mécontent d'avoir l'occasion de montrer comme sa fonction est importante dans la commune. Sa présence est sans conteste aucun aussi nécessaire que celle du maire. Tout le corps raidi, le regard fixé vers l'infini, il dit au maire : « Monsieur Chastan, je suis à vos ordres ! Li anen<sup>4</sup> ! »

<sup>3</sup> État civil de Vesc (1793-1801) page 23

<sup>4</sup> Li anen ; patois de la région : On y va !

Peu après, de front, les trois hommes peinent à se frayer un chemin dans la neige. Alors, ils changent de tactique et avancent à la queue leu leu. Morin prend la tête de l'expédition et trace une piste pour les deux autres. Le soleil est très bas, la température commence à chuter. La petite équipe est assaillie par le froid qui se glisse perfidement sous leurs vêtements pour les glacer jusqu'aux os.

Arrivé sur la terre de Granjon, ce dernier prend les devants pour les guider et tout de suite, ils se retrouvent devant la remise. Il pousse la porte et s'écarte pour les laisser entrer.

« Attention, vous cognez pas la tête, c'est bas. »

L'un après l'autre, ils avancent et entourent le corps étendu. En silence, ils considèrent la scène d'un air grave. Morin met un genou à terre et se penche pour examiner de plus près les traits de l'homme figé.

« À ma connaissance, je n'ai jamais rencontré cet individu. À voir ce qu'il a sur le dos, il ne me semble pas très riche. Ça ressemble plutôt aux habits dont on affuble les épouvantails », remarque avec autorité le garde-champêtre du ton de l'expert en ce domaine.

Ayant fait exactement la même observation, les autres opinent du chef et Chastan ajoute : « Un vagabond, j'en mettrais ma main au feu ! »

Tous, d'un air convaincu, hochent longuement de la tête.

« Je vais mander le Juge de Paix au plus vite. Il décidera de ce qu'il y a de mieux à faire avec cette personne. On va laisser encore une nuit les choses telles qu'elles sont. Qu'est-ce que vous en pensez vous autres ? »

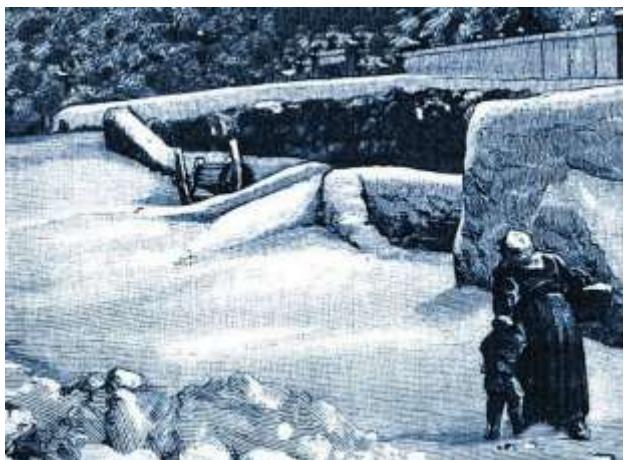
Morin et Granjon approuvent sans retenue la sage décision du maire et en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, ils se sont serré la main et se sont séparés pour prendre chacun la direction de leurs chaudes demeures dans la froidure de la nuit tombante.

Deux jours plus tard, le 10 février 1847, l'enterrement de l'inconnu de la remise se déroula sans incident et dans l'indifférence la plus totale.

## Truinias, le lundi 8 février 1847

Ça fait maintenant trois jours qu'Antoine n'est pas réapparu à la ferme de son frère. Victor et Anne commencent sérieusement à se faire du souci. La neige persiste, elle gèle toutes les nuits et n'a pas le temps de fondre pendant la journée. Tout déplacement est problématique, la température et la quantité de neige rendent les expéditions peu engageantes. Il voudrait bien chercher son frère mais ne sait pas très bien par où commencer. Anne lui dit qu'elle est persuadée qu'Antoine est parti en direction du levant, vers Comps mais bien sûr, si c'est le bon chemin, il se demande si après, au Pertuis, Antoine a pris la route vers Dieulefit ou s'il a continué vers Comps. Et d'ailleurs, est-ce qu'il a pris la route ? Ça serait vraiment le mieux parce que dans ce cas, il aura rencontré des gens, inmanquablement, se dit Victor. Mais s'il est passé à travers les champs et les bosquets, alors là, il a pu marcher sans voir quelqu'un pendant des kilomètres. Et là, ça serait terrible, pense-t-il. Il refuse de partager ses tourments avec Anne qui est déjà bien assez inquiète. Il voudrait bien avertir ses frères mais avec toute cette neige, un petit tour à Dieulefit et un autre à Poët-Célard est pratiquement irréalisable.

Toute la journée, il n'arrête pas d'y penser sans parvenir à prendre une décision ou à bouger de chez lui.



Winter Pictures par Poet and Artist,  
gravé par Edward Whymper (détail)

## Truinias, le mardi 9 février 1847

Le lendemain, le temps se radoucit nettement et le dégel s'amorce. La neige va mettre un certain temps à disparaître complètement, semble-t-il, mais déjà, on arrive à mieux circuler.

« Je vais aller chez Jean Louis tout à l'heure pour lui dire que notre frère a disparu », annonce Victor en prenant son petit déjeuner.

C'est à ce moment-là qu'on entend des coups à la porte d'entrée tout de suite suivis par l'arrivée de leur voisin laissant une bouffée glacée s'engouffrer dans la pièce. Il claque la porte d'une poussée qui montre qu'il est un familier du lieu.

« Hou ! Il fait meilleur ici, y'en a marre de ce satané hiver, pas vrai ! », lance-t-il à la cantonade.

Claude Rousset<sup>5</sup> est un jeune homme célibataire qui habite chez ses parents à deux pas de la ferme de Victor et Anne. Fréquemment, ils s'entraident pour un outil, un coup de main, l'amitié les lie depuis toujours.

L'atmosphère pesante qui règne dans la pièce le frappe d'emblée. Son regard, interdit, va de Victor à Anne cherchant une explication.

« C'est Antoine, dit-elle, il a disparu depuis vendredi.

— Sacré Antoine !, répond Claude. Il est où alors ? »

En posant sa question, il se rend compte de sa stupidité et se reprend avant que ses amis aient le temps de réagir.

« Si j'étais vous, j'irai à la mairie pour signaler sa disparition. Il me semble que si quelque chose lui est arrivé, c'est le maire qui sera prévenu en premier, vous pensez pas ?

— Ouais, c'est pas sot ce que tu dis là, répond Victor en lui faisant un clin d'œil. En tout cas, j'avais l'intention d'aller dans la matinée à Dieulefit pour prévenir Jean Louis.

— Et qui va à Poët-Célard pour prévenir Jean ? », interroge le voisin qui connaît tous les frères de la famille.

Il y a une différence d'âge entre Claude Rousset et les frères Augier mais ils ont vécu de longues années dans le même quartier avant le départ des

<sup>5</sup> État civil de Truinias (1813-1822) page 18

garçons qui avaient pris femme ; Jean Louis<sup>6</sup> à Di-eulefit et Jean à Poët-Célard, seul le Victor était resté avec son épouse Anne et il y avait aussi Antoine bien sûr.

« Tu aurais le temps, toi, d'y aller pour nous ? », demande Victor en espérant qu'en effet son ami voudra bien leur rendre ce service.

En opinant du chef, Claude dit :

« Ça devrait pouvoir se faire mais il va falloir que je prévienne le patron, mon paternel. Il m'a demandé de l'aider pour les bêtes, il devra se débrouiller tout seul pour une fois. Je suis certain qu'il sera d'accord surtout si je lui explique pour Antoine.

— Alors on fait comme ça, tu sais que tu me tires une épine du pied avec ce temps pourri.

— Bon, je passerai d'abord à la mairie et je continuerai vers Poët-Célard, ça te va ? »

Un sourire aux lèvres, Victor lui donne une bourrade amicale pour le remercier.

Lentement, une longue semaine s'étire sans que rien ne se passe. Personne n'a vu quelque chose, personne n'a eu l'écho d'un quelconque évènement en rapport avec le disparu.

## Truinias, le mercredi 17 février 1847

Bien que le jour se soit à peine levé, toute la mai-sonnée est sur pied et a déjà entamé le labeur quotidien. Victor et son fils Victor ont donné à manger aux bêtes et ils viennent juste de rentrer pour boire un bol de lait et manger un bout de pain lorsque des coups se font entendre. Anne qui était en train de laver l'assiette des picodons dans l'évier de pierre se saisit d'un torchon pour se sécher les mains.

Elle le pose sur le dossier de la chaise la plus proche et lissant son tablier de ses paumes encore un peu humides, elle se dirige vers la porte en disant : « Oui, oui, j'arrive ! », car les coups ont redoublé de force montrant l'impatience de celui qui les donne et attend sur le seuil.

C'est Antoine Peysson, le garde-champêtre. À la vue de la jeune femme, il donne un léger coup sur son képi puis le retire et le met à hauteur de poi-

trine en signe de salutation.

« Bonjour Monsieur Peysson, entrez ! Entrez vite ! Il fait un froid de canard, venez donc vous mettre au chaud ! »

Dans un grand raclement de chaise qu'on bouscule, Victor s'est levé de table et marche d'un pas rapide vers le garde-champêtre pour bien entendre ce qu'il dit dans la petite entrée.

« Bonjour Monsieur Augier, je disais à votre petite dame que le maire veut vous voir. Si vous pouviez passer à la mairie, il y a peut-être du nouveau sur votre frère. »

Sans un au revoir, Victor est déjà sorti, il a saisi dans un même mouvement son chapeau et sa grosse veste et, en l'enfilant hâtivement, il claque la porte laissant à peine le temps au garde de saluer Anne. Tout en marchant rapidement, de sa manche droite, il tire sa longue écharpe et s'en entoure le cou. Ses mains plongent dans les poches et ressortent en un clin d'œil tenant chacune une moufle en peau de mouton retourné, rapidement il les enfile. Ainsi équipé, il peut affronter le froid. Heureusement, la neige, qui a pratiquement disparu, ne gêne plus la marche des deux hommes emmitouflés comme elle l'aurait fait quelques jours plus tôt. Et les voici devant la mairie. Par la fenêtre, ils voient un bon feu dans la cheminée de la salle de réunion et la silhouette de Jean François Du-fond<sup>7</sup>. Lorsque le garde-champêtre et Victor entrent, le maire soulève sa main du bureau sur lequel elle était appuyée et l'on voit que ce meuble n'a plus son bel équilibre d'antan.

« Mais asseyez-vous donc, Monsieur Augier, je vous en prie, dit-il en désignant d'un geste une chaise qui semble aussi peu fiable que le bureau.

— Je vous remercie Peysson, vous pouvez vaquer à votre travail ordinaire, je ne vous retiendrai pas plus longtemps », continue le maire en s'adressant à *l'Ange Gardien de la Paix* qui en se retournant ne montre pas la mine angélique que l'on attendrait de lui. Il aurait, et de loin, préféré rester bien au chaud pour assister, les bras croisés, à la conversation. Son flair, affiné au cours de sa carrière, lui dit que ça pourrait être intéressant.

<sup>6</sup> État civil de Truinias (1793- An X) page 7

<sup>7</sup> RP Truinias (1759-1792) page 104

Cependant, l'ordre lui en a été donné, il sort donc après un dernier salut.

Le maire se racle la gorge derrière son poing fermé, tête baissée. Il se tourne ensuite vers Victor qui est en train de retirer son chapeau, ses moufles, son écharpe et d'ouvrir largement sa veste pour être plus à l'aise.

« Écoutez, ce n'est qu'une information qui m'est parvenue et je ne voudrais pas que l'on passe à côté d'un élément important pour vous. Je vous la livre telle quelle. Il y a quelque temps, un inconnu a été enterré à Vesc. Je ne vous le cache pas, il pourrait aussi bien s'agir d'Antoine que d'une tout autre personne.

Victor acquiesce et demande :

— Et pour le savoir, qu'est-ce qu'il me faut faire ? »

Monsieur Dufond fronce ses sourcils broussailleux, porte sa main à son menton et de son index plié frotte plusieurs fois ses lèvres pincées. Victor reconnaît le tic du maire qui fait ce geste chaque fois qu'il doit réfléchir intensément.

« Je ne vois qu'un moyen, Augier, demander une exhumation ?

— Et c'est quoi une egzumation ?, interroge Victor qui entend ce mot pour la première fois de sa vie.

— Une exhumation, Monsieur Augier ! Une exhumation, eh bien cela veut dire que l'on déterre une personne décédée pour savoir qui c'est.

— Mais ! ?... Grand Dieu, on peut pas faire des hérésies pareilles, monsieur le maire ? C'est un péché ça !, s'exclame Victor porté par une juste indignation. Moi, j'ai vraiment pas envie d'aller creuser dans le cimetière de Vesc et me retrouver en prison juste pour savoir qui on a enterré. Ah non alors !

- Allons, Allons, calmez-vous Victor ! Ce n'est pas vous qui devrez déterrre ce pauvre mort, tout sera légal, car, personnellement, j'en ferai la demande au maire de Vesc et au juge de paix.

— Vous êtes sûr ? Y'a pas d'entourloupe là-dessous ? C'est pour ça que vous avez renvoyé si vite le garde-champêtre, pour qu'il entende pas cette proposition malhonnête. Parce que, moi, je suis un honnête homme, j'ai jamais fait du mal à mon prochain et encore moins aux morts. Si on me déterrait, je vous jure, je le prendrais très mal, un

coup pareil. »

Monsieur Dufond réprime un sourire mais reprend rapidement son sérieux en voyant l'agitation de son administré.

« Monsieur Augier, je vous en prie ! Calmez-vous et écoutez-moi ! Je vous assure, il existe une procédure des plus légales et prévue par la loi de longue date. Ce ne serait pas la première fois qu'on la mettrait en œuvre, je vous en fais solennellement le serment. De la toute première demande jusqu'à la nouvelle mise en terre, tout est fixé par la loi. Ne vous inquiétez pas !

Très franchement, mon cher Victor, me croyez-vous capable de vous proposer une solution pour vous aider dans votre juste recherche qui serait hors la loi ? Allons, allons, soyons sérieux, voulez-vous ! Donc, si vous êtes d'accord, je m'adresserai sans tarder au maire de Vesc et au juge de paix. Je peux même vous annoncer dès maintenant qu'une réunion doit avoir lieu demain dans l'après-midi et, vu que leurs présences à tous deux sont requises, je pourrais user de cette occasion pour leur demander leur accord que je me fais fort d'obtenir. »

Devant cette avalanche d'arguments imparables, Victor se laisse convaincre et consent enfin à ce que le maire fasse cette demande insolite pour lui mais qui reste une violation honteuse dans son esprit. D'un côté, il voudrait bien savoir où est Antoine et de l'autre, il craint que le pauvre mort de Vesc se révèle être son malheureux frère. Il se sent déchiré et misérable.

Monsieur Dufond, sans état d'âme, passe rapidement à la phase pratique. Il saisit un bout de papier pour noter tous les éléments dont il pense avoir besoin le lendemain pour étoffer sa requête auprès de son confrère et du magistrat.

Il note les noms des frères, en particulier celui qui a disparu, la date de la dernière fois où on l'a vu. Quand il pense avoir tous les renseignements dont



il aura besoin, il cherche dans un tiroir un bout de tissu effrangé et essuie la plume métallique fixée sur un porte-plume en os. Il range ce dernier soigneusement dans un étui, visse le bouchon sur la petite bouteille d'encre, dépose les deux objets côté à côté, fait tomber le vieux tissu par-dessus et referme rapidement le tiroir.

« Nous allons attendre la permission de ces deux messieurs, il est certain qu'une date sera fixée pour



l'accomplissement de ce que nous leur demandons.

Victor ne peut qu'approuver du menton.

— Je vous enverrai Peysson dès que j'en saurai plus sur notre affaire.

— Je vous remercie de votre aide, monsieur le maire. Aussi de la part de mes frères », répond Victor en se levant de son siège. La chaise vacille et finit par trouver son point d'équilibre.

En deux enjambées, il atteint la porte et, en agrippant la poignée, se tourne vers Dufond, le salue de la tête : « Monsieur le Maire ! »

## Truinás, le samedi 20 février 1847

Victor Augier, une fourche entre les mains, distribue à ses bêtes du fourrage qu'il a fait tomber de la feniero<sup>8</sup>. Une poussière odorante voltige tout autour de lui. En se tournant pour piquer un nouveau tas, il voit en contre-jour la tête de Peysson, le garde-champêtre penché au dessus de la barrière, l'air attentif et inquisiteur. Il est en effet difficile, dans la pénombre de l'étable et la poussière en

suspension, de reconnaître la personne qui s'active là avec sa fourche.

Victor appelle l'homme qui enlève son képi en se grattant le cuir chevelu là où le bord du couvre-chef le serrait un instant plus tôt.

« Hé Peysson ! Vous voilà enfin, alors... des nouvelles ?

— Ha ! J'étais pas sûr que c'était vous dans ce brouillard que vous faites. Bin non ! Pas de nouvelles mais le maire m'envoie vous dire que jeudi 25 février, disons, au début de l'après-midi, il faudra venir au cimetière de Vesc pour le mort, vous savez, pour l'iten... heu l'iden... heu ! Vous savez bien Victor... pour voir si le particulier qu'est là dans la terre, c'est quéqu'un qu'on connaît.

Victor hoche la tête d'un air entendu.

— On y sera, Peysson, on y sera. Merci du message, je vais prévenir mes frères. »

Le garde-champêtre remet son képi, porte sa main droite à sa tempe, les doigts bien tendus les uns contre les autres, puis continue son geste vers le haut plus mollement en signe d'adieu. Ses deux mains ensuite saisissent les bords du col de son épais veston et le voilà reparti, sa mission accomplie, l'allure martiale. Tout d'abord ses bottes sonnent clair sur le chemin mais, peu à peu, on entend que Peysson traîne les pieds sur le chemin du retour vers la mairie. Marcher par monts et par vaux est son activité principale et, à la fin de la journée, il languit de reposer ses jambes fatiguées, il n'est plus le jeune homme fringant d'antan.

Pendant ce temps, Victor se met à réfléchir. Qui d'autre en dehors de ses frères va-t-il devoir prévenir ? Le nom de Claude Rousset lui vient aussitôt à l'esprit et il pense, qu'en effet, ce serait sans doute une bonne idée qu'il soit là, lui aussi.

*(Suite dans la prochaine Lettre)*

<sup>8</sup> Feniero : nom féminin signifiant le fenil. Liset Arnaud, *Au pays de chez nous. Les Hautes Vallées Soixante ans de vie*

# REGISTRES DES CONSCRITS

## Saoû 1791 à 1812 (*1<sup>re</sup> partie*)

### Relevés de Claude Magnan (article : Marie-Claire DEBOUVERIE)

Lorsque l'on parle des registres des conscrits, on évoque essentiellement ceux de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> et ceux du XX<sup>e</sup> siècles. Il est vrai que les fiches matricules contenues dans ces registres apportent de nombreux renseignements. Toutefois, il existe d'autres registres plus anciens qui sont une source tout aussi intéressante.



Claude Magnan

Il y a une dizaine d'années, **Claude Magnan**<sup>1</sup> effectuait régulièrement des relevés aux Archives de la Drôme qui devaient servir de base à une étude sur la conscription dans la Drôme sous l'Empire. Il comptait les mettre à disposition du public pour l'usage des chercheurs amateurs en histoire ou en généalogie. Dans la salle de lecture des Archives, il était mon voisin de table. En apprenant que je m'intéressais aux villages de Puy-Saint-Martin et de Saoû, il m'a généreusement donné les relevés des conscrits concernant ces deux villages. Décédé l'année dernière, il n'a pu terminer le travail entrepris. Selon son souhait, sa veuve a donné toutes ses archives aux AD26 et aux archives communales de Romans. Elles ne seront pas consultables avant plusieurs années. Aussi, pour qu'une partie de ses relevés serve à tous, je me permets de faire paraître ceux de ces deux villages dans cette Lettre.

Claude Magnan ne s'est pas contenté de relever les registres départementaux de conscription (série 3R), il a confronté ses notes aux registres d'état civil, aux listes de recherche des disparus (série 6R), aux registres de contrôle des troupes des régiments (au SHAT de Vincennes), aux éléments trouvés dans les relevés effectués par des généalogistes ou des sociétés de généalogistes.

Selon lui : « Certaines listes de conscrits ne correspondent absolument pas les unes avec les autres, pour la même année de conscription. C'est le cas de la liste départementale (LD) 1806, qui devrait être la référence, et qui est manifestement fausse ; par contre les listes cantonales (LC) de la même an-

<sup>1</sup> Claude Magnan a fait un travail remarquable concernant les conscrits de la Drôme. Connu de tous aux Archives départementales de la Drôme, il était unanimement apprécié et respecté.

Ancien professeur agrégé d'histoire-géographie, il faisait partie de l'association de sauvegarde du patrimoine de Romans.

née sont confirmées par les registres des régiments à Vincennes.

Cette remarque vaut pour toutes les listes départementales entre 1806 et 1810 inclus, pour lesquelles les indications de destinations sont erronées à 95 %. Le registre 1811, par contre, est fiable. »<sup>2</sup>

#### Note sur les codes employés :

Gren : grenadier

Sgt.-major : sergent-major

Lt. : lieutenant

Cpt. : capitaine

GB : général de brigade

GD : général de division

AdC : aide de camp

CA : conseil d'administration

CDR : compagnie départementale de réserve

DB : demi-brigade (nom porté de 1793 à 1803 par les régiments d'infanterie)

DM : division militaire (circonscription regroupant plusieurs départements)

LH : Légion d'honneur

MSH : médaille de Sainte-Hélène

PdG : prisonnier de guerre

1612 mm : taille en millimètres du soldat

I, II, III : numéro de bataillon, au sein d'un régiment

Ex. : 4/V signifie 4<sup>e</sup> compagnie du V<sup>e</sup> bataillon.

\* : devenu général

**nom souligné : Drômois parti**

P : père

M : mère

## SAOÛ canton de Crest-Sud

1806 : 1 464 habitants

ACHAIN Joseph (Miscon 1<sup>er</sup> mars 1791. Habite Saoû. P Pierre. M Justine Bonet. Potier 1620 mm) : conscrit 1811 n°494. Tiré n° 12. Demande réforme pour infirmité apparente au bras gauche. Renvoyé au Conseil. Réformé comme atteint d'un engorgement au bras gauche qui gêne le mouvement, 6 avril 1811.

ARNAUD (Armand) Joseph (Saoû 4 août 1791. Habite Soyans. P Pierre. M Jeanne Gamin. Cultivateur. 1585/1622 mm) : conscrit 1811 n° 358. Tiré n° 47. Sans réclamation. Déclaré bon pour service. Parti 18 juin 1812 ; incorporé le 21 juin 1812 dans la 24<sup>e</sup> cohorte, fusilier 5<sup>e</sup> compagnie (n° 931) le 21 juin 1812. Passé ensuite au dépôt (rôle 24<sup>e</sup>).

ARNAUD Joseph (Soyans 8 octobre 1792. Habite Saoû. P Antoine. M Louise Gaytat. Domestique. 1675 mm) : conscrit 1812 n° 365. Tiré n° 33. Frère de conscrit en activité de service. Placé pour cela provisoirement au dépôt 20 mars 1812. Parti 26 mars 1813 ; incorporé le 5 avril au 9<sup>e</sup> de ligne.

AYMARD Claude (Saint-Martin-en-Vercors 19 ou 16 décembre 1789. Habite Saoû. P Pierre. M Christine Rolland ou Roland. Maréchal-ferrant. 1728/1723 mm) : conscrit 1809 n° 79. Tiré n°6. LC : envoyé au Conseil ; entré à l'hôpital 6 juin 1808, désigné pour le 29<sup>e</sup> de ligne (ne s'est pas fait, voir remplacement, non noté). LD : réformé gratuitement avant revue de départ (probablement faux). Remplacé 25 juillet 1808 par BONNARD Pierre, conscrit an XII non désigné, de Saint-Martin-en-Vercors (1R22/2A)..

BARBEYER Jean Claude (Saoû... Habite Soyans. P Claude. M Marie Carton ?...) : conscrit an XIV n° 292.

<sup>2</sup> Extrait de la fiche établie par Claude Magnan en avertissement

BARNIER Jean Pierre (Gumiane 9 mars 1786. Habite Saoû ou La Motte-Chalancon. P César. M Suzanne Plu-mel ou Planel. Cultivateur. 1640 mm) : conscrit 1806 n° 589. LC : tiré n°51 au canton ; enrôlé volontaire au 7<sup>e</sup> de ligne. Contrôle sign. : manque ; on le dit enrôlé ; doit en justifier. LD : Réformé gratuitement avant revue de départ.

BERARD (Berrard) Pierre (Saoû 14 février 1788. Habite Piégros. P Pierre. M feue Jeanne Meysié. Cultiva-teur. 1560 mm) : conscrit 1808 n° 293. LD : tiré n° 23 ; réformé gratuitement avant revue de départ (faux). Selon 21Yc44 : incorporé 16 juillet 1807 au 13<sup>e</sup> de ligne, 4<sup>e</sup> compagnie du IV<sup>o</sup> bataillon, matricule 6034. Mort de fièvres, hôpital militaire de San Benedetto, 15 octobre 1807.

CORDEIL (Cordel) Jean (Saoû 3 septembre 1784 ! Habite Grâne. P feu Charles. M Marie Armoric. Cultiva-teur. 1727 mm) : conscrit 1807 n°331. LC : tiré n° 23, réserve. LD : incorporé 15 avril ... au 25<sup>e</sup> de ligne.

CORDEIL Louis (Saoû... Habite Poët-Célard. P Pierre. M Marie-Anne Gontard. Cultivateur. 1650 mm) : conscrit 1806 n°36. LC : tiré n° 17 canton de Bourdeaux. N'a pu se procurer son acte de naissance ; déclaré réfractaire par Conseil de recrutement du 5 janvier 1807, avec amende de 1000 fr. (4K22) ; condamné 10 janvier 1807. Contrôle signalétique : manque. LD : Réformé gratuitement avant revue de départ (faux).

EYMERY (Emery) Jérôme (Saoû 29 juillet 1790. Habite Soyans. P Jérôme. M Marie Gamin. Cultivateur. 1544 mm) : conscrit 1810 n° 365. Tiré n° 81. LC : ? LD : placé dépôt ; parti 13 février 1813, incorporé 23 mars 1813 au 9<sup>e</sup> de ligne (douteux). Selon Mir : sert au 25<sup>e</sup> dragons, 7<sup>e</sup> escadron ; tué à l'ennemi au combat de Rosnay, 2 février 1814.

FAQUIN Victor (Saoû 17 novembre 1792. Habite La Bâtie-Rolland. P Jean Louis. M Magdeleine Arnaud. Cul-tivateur. 1652 mm) : conscrit 1812 n° 855. Tiré n°24. Réclame faveur du dépôt comme frère de conscrit en activité de service. Placé pour cela provisoirement au dépôt 14 février 1812. Parti 26 février 1813 ; incorporé 5 avril au 9<sup>e</sup> de ligne.

IMBERT Jean Louis (Saoû 4 avril 1790. Habite Soyans. P Antoine. M feue Marie Lobyon ? Cultivateur. 1640 mm) : conscrit 1810 n° 371. Tiré n°57. LC : ? LD : placé dépôt ; absent ? parti 30 mars 1813, incor-poré 13 avril dans la Garde impériale.

FARNIER Louis (Saoû 13 octobre 1789. Habite Piégros. P feu Louis. M Marie Fauchier. Cultivateur. 16788 mm) conscrit 1809 n° 313. Tiré n° 57. LC : inconnu ? absent pour cause légitime, représenté par le maire ; aîné d'orphelins. LD : incorporé 19 novembre 1808 au 45<sup>e</sup> de ligne.

JUILLET Joseph (Sauzet 11 septembre 1791. Habite Saoû. P feu Mathieu. M Catherine Villeneuve. Cultiva-teur. 1587 mm) : au canton de Crest-sud : conscrit 1811 n° 330. Tiré n° 19. Numéro nul. Double emploi, car cet individu (absent à Crest) a concouru dans le canton de Marsanne. Au canton de Marsanne : conscrit 1811 n° 903. Tiré n°44. Bon pour service ; a déclaré vouloir passer dans l'armée active et ser-vice dans le 29<sup>e</sup> de ligne ; dirigé 17 avril 1811 au 29<sup>e</sup> de ligne, incorporé 26 septembre 1811, n° 6659. Selon 21Yc267 : affecté 3<sup>e</sup> compagnie/IV<sup>o</sup> ; disparu en Russie, 1812. (laissé ici pour mémoire).

MAGNET Jean Louis (Saoû, Francillon, 25 décembre 1786. Habite Crupies. P feu Louis Daniel. M Marie Fournier ou Farnier. Cultivateur. 1668 mm) : conscrit 1806 n° 28. LC : noté comme originaire de Trui-nas ; tiré n° 47 canton de Bourdeaux. LD : Incorporé 24 novembre 1809 au 118<sup>e</sup> de ligne. 3R7/1 : en septembre 1809, bon, mais pas encore parti.

MALET Jean Louis (Grâne 9 août 1791. Habite Saoû. P Paul Pierre. M Marianne Rigaud. Cultivateur. 1615 mm) : conscrit 1811 n° 333. Tiré n° 22. Sans réclamation. Déclaré bon pour service. Incorporé 6 mai 1811 au 11<sup>e</sup> bataillon bis du train d'artillerie, n° 1214.

MANAN(T) Jean Louis (Saoû 6 juin 1784. Habite Allex. P Jean. M Marie... Cultivateur. 1625 mm puis 1670 mm) : conscrit an XIII n° D147. Réserve. Incorporé 12 juillet 1805 au 4/III/25<sup>e</sup> de ligne, n° 4021. Campagnes an XIV à 1809. Coup de feu au côté droit à Wagram 6 juillet 1809. Voltigeur 26 octobre 1811. Passé au nouveau 25<sup>e</sup> de ligne le 11 octobre 1814, n° 1485.

MOUILLOU Jean (Saint-Sauveur 8 juin 1784. Habite Saoû. P Jean Pierre. M Madeleine Marcel. Cultivateur. 1679/1639 mm) : conscrit an XIII n° D567. Bon pour service. Noté à Saint-Sauveur.

PELOURSON Antoine (Saoû 21 décembre 1790. Habite Saillans. P Gaspard. M Anne Cordel ou Cordeil. Cultivateur. 1635 mm) : conscrit 1810 n° 606. Tiré n° 12. LC : ? LD : réformé gratuitement avant revue de départ ; incorporé 24 décembre 1813 au 35<sup>e</sup> léger.

TAVAN Michel (Saoû... Habite Soyans. P Jean. M Magdeleine Gautheron...) : conscrit an XIV n° 299.

### À compléter<sup>3</sup> :

08 TREIGNAT Jean Louis (Saoû 24 a) : conscr.08. Chass 3/V/35<sup>e</sup> léger. Mort Gênes 3 mars 14.

13 MARTIN (Saoû 1793. P Marc. M feue Marie Raillon) : conscrit 1813. A substitué son frère (remplacé ou fourni ?) le 23 avril 1813 ; aurait été incorporé (qui ?) le 2 juin 1813 au 11<sup>e</sup> léger.

14 ? GACHON Michel (Saoû 13 avril 1794. "Joseph. M Catherine Morin. Propriétaire cultivateur) : peut-être conscrit 1814. Épouse Jeanne Gilles à La Répara 12 mai 1814. Mort à Auriples 11 juillet 1860. (Racines n° 59).

? ARNAUD Joseph (22 ans. Saoû) : Soldat 7<sup>e</sup> bataillon principal du train d'artillerie. Mort Turin 9 décembre 1813 (un autre document l'attribue au 7<sup>e</sup> bis. ( ?)

BERTON Jean Henry (Saoû 14 novembre 1771. P Jean. M Louise Fuoc...) : volontaire 8<sup>e</sup> Drôme 5 août 1792. Sgt. 13 août 1792. Armée du Rhin 1792-1793, ans II à V. Sgt.-major 25 brumaire II, 15 novembre 1793. Entré par amalgame dans la 15<sup>e</sup> DB légère 14 fructidor II, 31 août 1794. S/Lt. 25 brumaire IV, 16 novembre 1795. Les 7<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> DB légères sont amalgamées 15 ventôse IV, 6 mars 1796. An VI : armée des Côtes de l'Océan. Ans VII, VIII, IX, armée d'Italie. Ensemble, les 2 DB forment la 3<sup>e</sup> DB légère 1<sup>er</sup> prairial an VIII, 21 mai 1800, date à laquelle il est promu lieutenant. Ans XII et XIII au Camp de Boulogne. An XIV et 1806, Grande Armée. Cpt. 10 février 1806. LH 14 mars 1806. Cpt. chasseurs à pied garde 1<sup>er</sup> mai 1806. Prusse et Pologne début 1807. Chef de bataillon 1<sup>re</sup> Légion de Réserve 28 mars 1807 ; Espagne 1808. Pris à Baylen 19 juillet 1808. Prisonnier des Espagnols, puis des Anglais de 1808 à 1814. Rentré 13 juin 1814. Chef de bataillon 27<sup>e</sup> de ligne nouvelle formation. Officier LH 17 mars 1815. Campagne de Belgique juin 1815 (Chénier, site Léonore).

? BERTRAND Jean Pierre (Saoû) : grenadier 29<sup>e</sup> de ligne, mort Toulon 3 novembre 1811.

? BERTRAND Jean Pierre (Saoû) : gren IV/29<sup>e</sup> L. Mort Küstrin 26 janv 13 (ADD 6R4-1).

? BRUN Bruno (Die ou Saoû) : Sgt 29<sup>e</sup> L. Mort Hambourg 26 mars 14 (ADD 6R4-1).

? CHAVAN Joseph (Saoû) : fusilier 4/IV/5<sup>e</sup> de ligne. Mort hôpital de Brescia 3 octobre 1807.

? GOTHERON Pierre (Saoû) : fusilier 7/IV/5<sup>e</sup>. Mort hôpital San Benedetto Naples 12 octobre 1807

? GRANGIER Jean Antoine (...Peut-être Saoû, canton Crest... P Antoine. M Rose Routtier... 1650 mm) : selon 22Yc244, arrivé au bataillon de la Méditerranée (vient d'un dépôt de réfractaires ???) 19 décembre 1809 ; affecté à 3<sup>e</sup> compagnie supplétive, matricule 1065 ; mort de fièvres hôpital de Bastia 21 janvier 1810.

? LEON Antoine (68 ans. Francillon-Saoû) : a servi au 156<sup>e</sup> 1813-15. Médaille de Sainte-Hélène 1857.

? LÉON Pierre Louis Adrien (Saoû vers 1787. P Jean Antoine. M Marie Lus ?) : parti 13 février 1813, incorporé mars 1813 comme grenadier au II<sup>r</sup> bataillon des Pupilles de la Garde. Sort ? Une autre source note les mêmes informations mais son incorporation aux fusiliers-grenadiers, ou aux fusiliers-chasseurs.

? MARTIN Jean Louis Fabien (68 ans, Saoû) : a servi comme sous-officier 1813-14 au 4<sup>e</sup> Gardes d'honneur. Médaille de Sainte-Hélène 1857.

? REY Claude (22 a. Saoû) : fusilier dépôt 9<sup>e</sup> de ligne. Mort Toulon 16 septembre 1814.

? TAVIOL Jean Henry (Saoû) : 5/IV/5<sup>e</sup> de ligne. Mort hôpital Mantoue 6 mars 1808.

<sup>3</sup> Claude Magnan n'a pas eu le temps de compléter ces fiches avec les informations contenues dans d'autres listes et relevés

## CONSCRIPTION an IX

## SAOÛ

BERTHON Étienne (Saoû 23 avril 1780. Cultivateur. 1725 mm) : conscrit an IX n° 693. Conscrit appelé en activité suite au décret du 1<sup>er</sup> jour complémentaire an XIII, 19 septembre 1805 (3R1/6).

BUISSON Étienne (Saoû 2 janvier 1780. Cultivateur. 1706 mm) : conscrit an IX n° 1 120.

CHAUDET Étienne (Saoû 28 novembre 1779. Cultivateur. 1675 mm) : conscrit an IX n° 1275.

COBISSON Jean Louis (Saoû 1<sup>er</sup> février 1780. Cultivateur. 1675 mm) : conscrit an IX n° 1003.

CORDEIL Jean Pierre (Saoû 19 novembre 1779. Cultivateur. 1625 mm) : conscrit an IX n° 1316.

DUCLOS (Duclaux) Pierre Louis Thomas ou François Joseph Thomas (Saoû 8 mai 1780. Cultivateur. 1725 mm) : conscrit an IX n° 647.

FUOC Mathieu Michel (Saoû 20 septembre 1780. Cultivateur. 1706 mm) : conscrit an IX n° 200.

LÉON Jean Antoine Charles (Saoû 28 septembre 1779. Cultivateur. 1675 mm) : conscrit an IX n° 1525. Conscrit appelé en activité suite au décret du 1<sup>er</sup> jour complémentaire an XIII, 19 septembre 1805 (3R1/6).

MESSIER Étienne (Saoû 23 ou 3 avril 1780. Cultivateur. 1625 mm) : conscrit an IX n° 694.

PELOURSON Jean Pierre (Saoû 6 avril 1780. Cultivateur. 1685 mm) : conscrit an IX n° 749. Grenadier 26<sup>e</sup> de ligne. Mort hôpital Beaucaire 24 juillet 1803.

PIZOT (Pifaud ?) Jean Henry (Saoû 20 novembre 1779. Cultivateur. 1652 mm) : conscrit an IX n° 1313.

RAILLON Claude ou Jean Claude (Saoû 26 novembre 1779. Cordonnier. 1625 mm) : conscrit an IX n° 1289.

REY Joseph (Saoû 12 mars 1780. Cultivateur. 1675 mm) : conscrit an IX n° 847. Fusilier 26<sup>e</sup> de ligne. Mort hôpital de Saintes 18 octobre 1804.

REY Louis (Saoû 11 mars 1780. Cultivateur 1706 mm) : conscrit an IX n° 851.

VEYRIER Jean André (Saoû 24 janvier 1780. Cultivateur. 1675 mm) : conscrit an IX n° 1038.

+

BERTRAND François (Saoû) : Conscrit an IX appelé en activité suite au décret du 1<sup>er</sup> jour complémentaire an XIII, 19 septembre 1805 (3R1/6).

## CONSCRIPTION an X

## SAOÛ

GONTARD Jean Antoine (Saoû 23 août 1781. Cultivateur. 1650 mm) : conscrit an X n° 129.

REY Joseph (Saoû 16 juillet 1781. Cultivateur. 1597 mm) : conscrit an X n° 298.

GUION Jean Baptiste Joseph Gaspard (Saoû 13 mai 1781. Brochier. 1650 mm) : Conscrit an X n° 575.

FUOC François Bonaventure (Saoû 4 avril 1781. Cultivateur. 1705 mm) : conscrit an X n° 776.

MAGNET Jean François (Saoû 1<sup>er</sup> avril 1781. Cultivateur. 1245 mm) : conscrit an X n° 796.

MARTIN Alexandre (Saoû 14 mars 1781. Cordonnier. 1628 mm) : conscrit an X n° 899.

CORDEIL Jean Étienne (Saoû 7 mars 1781. Cultivateur. 1624 mm) : conscrit an X n° 936.

TAVAN Jean Pierre (Saoû 8 octobre 1780. Cultivateur. 1650 mm) : conscrit an X n° 1682.

CORDEIL Jean Louis (Saoû 3 octobre 1780. Cultivateur. 1623 mm) : conscrit an X n° 1704.

+

CORDEIL Jacques (Saoû) : Conscrit an X appelé en activité suite au décret du 1<sup>er</sup> jour complémentaire an XIII, 19 septembre 1805 ; un ordre envoyé à Grâne, où il habite, le 22 vendémiaire, 14 octobre 1805 (3R1/6).

**CONSCRIPTION an XI****SAOÛ**

REY Pierre (Saoû 10 septembre 1782. Cultivateur. 1416 mm) : conscrit an XI n° 88.

BESSÉ Simon (Saoû 7 juin 1782. Cultivateur. 1649 mm) : conscrit an XI n° 480.

MESSIER Jean Louis (Saoû 7 mai 1782. Cultivateur. 1384 mm) : conscrit an XI n° 605.

MARIN Etienne (Saoû 7 mai 1782. Cultivateur. 1454 mm) : conscrit an XI n° 606.

FREIDIER François Laurent (Saoû 26 avril 1782. Cultivateur 1289 mm) : conscrit an XI n° 650.

MORIN Antoine (Saoû 24 avril 1782. Cultivateur. 1350 mm) : conscrit an XI n° 657.

GAUTHERON Jean Michel (Saoû 19 février 1782. Cultivateur. 1511 mm) : conscrit an XI n° 1002.

ARNAUD Joseph (Saoû 19 décembre 1781. Cultivateur. 1422 mm) : conscrit an XI n° 1372.

GAUTHIER Joseph (Saoû 29 octobre 1781. Cultivateur. 1557 mm) : conscrit an XI n° 1648.

MAILLET Jean Louis (Saoû 17 octobre 1781. Cultivateur. 1685 mm) : conscrit an XI n° 1724.

**CONSCRIPTION an XII****SAOÛ**

DUCLAUX Pierre Joseph Augustin (Saoû 29 octobre 1783. P Joseph Thomas. M Marguerite Brun-La Rochette... 1732 mm): conscrit an XII? Incorporé 13 thermidor X, 1<sup>er</sup> août 1802, comme second canonnier, 6<sup>e</sup> compagnie, 2<sup>e</sup> artillerie à cheval, n°1509. Déserté 17 prairial XI, 6 juin 1803. (25Yc24).

**CONSCRIPTION an XIII****SAOÛ**

ARNAUD Jean Pierre (Saoû 11 février 1784. Cultivateur....) : conscrit an XIII n° D316.

CHAIX Jean Charles (Saoû 26 août 1784. Cultivateur...) : conscrit an XIII n° D064.

CHAMBAUD Jean François Saoû 20 novembre 1783. Meunier...) : conscrit an XIII n° D448.

CHAUX ? Louis (Saoû 12 juin 1784. Cultivateur...) : conscrit an XIII n° D134.

CORDEIL François (Saoû 13 août 1784 Cultivateur. 1550 mm) : conscrit an XIII n° D081. incorporé le 18 mai 1805 au 6/III/25<sup>e</sup> de ligne, n° 3788. Déserté en route 30 mai 1805.

DUFOND Jean Pierre (Saoû 18 février 1784. Cultivateur....) : conscrit an XIII n° D303. Selon LD1810 (Marsanne) : aurait remplacé (suppléé) SAINT-GENEYS Louis, conscrit 1810 n° 832, de Marsanne, n° 55 au tirage, et serait parti le 15 mai 1813 pour le 11<sup>e</sup> léger (incorporé le 5 juin). Pas de trace de remplacement dans les registres 1R22/2.

EYMAR (D) Jean Louis (Saoû 14 avril 1784. Cultivateur P Jean Louis. M Marie Anne Grangé. 1660 mm) : conscrit an XIII n° D209. incorporé le 18 mai 1805 au 4/III/25<sup>e</sup> de ligne, n° 3782. Déserté sans armes le 30 mai 1805. Ramené par la gendarmerie le 20 septembre 1806. Congé par retraite le 14 octobre 1807.

GAUTERON Jean Victor (Saoû 18 janvier 1784. Cultivateur...) : conscrit an XIII n° D360.

GROS Jean Louis (Saoû 11 mars 1784. Cultivateur. ...) : conscrit an XIII n° D269.

LEON Auguste (in) (Saoû 18 mars 1784. P Henry. M Marie Laffaud. Cultivateur. 1670 mm) : conscrit an XIII (et non XIV) n° D256, remplace MATHIEU Alexis Juste, conscrit 1807 n° 284, d'Omblèze, 29 avril 1812. Entré 24<sup>e</sup> cohorte, fusilier 1<sup>re</sup> compagnie (n°238), le 3 mai 1812. Caporal le 16 mai 1812.

MANAN(T) Jean Louis (Saoû 6 juin 1784. Habite Allex. P Jean. M Marie... Cultivateur. 1625 mm puis 1670mm) : conscrit an XIII n° D147. Réserve. Incorporé 12 juillet 1805 au 4/III/25<sup>e</sup> de ligne, n° 4021. Campagnes an XIV à 1809. Coup de feu au côté droit à Wagram 6 juillet 1809. Voltigeur 26 octobre 1811. Passé au nouveau 25<sup>e</sup> de ligne le 11 octobre 1814, n° 1485.

MOUYON Jean (Saoû 8 juin 1784. Cultivateur....) : conscrit an XIII n° D141.

PERASSOL Jean Louis (Saoû 1<sup>er</sup> novembre 1783. Cultivateur...) : conscrit an XIII n° 481.

ROUX (François) Louis (Etienne) (Saoû 2 ou 3 avril 1784. P Jacques. M Rose Voreille. Cultivateur.

1725 mm) : conscrit an XIII n° D231. Remplace MARGERIE Joseph, conscrit 1808 n° 2107, de Valence, le 17 juin 1812. Parti le 18 juin, incorporé le 21 à la 24<sup>e</sup> cohorte, fusilier au dépôt (n° 911), le 21 juin 1812. Passé compagnie d'artillerie.

SOUVION Jean Pierre (Saoû 5 mai 1784. Cultivateur...) : conscrit an XIII n° D180. Remplace VILLENEUVE Jean Antoine, conscrit 1807 n° 864, de Marsanne. Parti le 30 avril 1812 pour la 24<sup>e</sup> cohorte, incorporé le 5 mai (n° 239). (attention LD 1807, peu fiable).

TAVAN Joseph (Saoû 18 janvier 1784. Cultivateur...) : conscrit an XIII n° D358.

TRIGNAS Mathieu (Saoû 8 avril 1784. Cultivateur. ...) : conscrit an XIII n° D218.

+

BARAL Jean Pierre (Saoû 18 juillet 1784. P Laurent. M Marie Girards... 1680 mm) : conscrit an XIII, compris sur la liste du canton de Crest-sud, n° 10 au tirage ; réfractaire ; jugé 5 mars 1806 ; arrivé le 4 septembre 1807 au dépôt des conscrits réfractaires de Briançon, n° 2381 ; affecté 1<sup>ère</sup> compagnie ; passé 16 novembre 1807 au 24<sup>e</sup> dragons.

MERCIER Jean Louis (Saoû 8 août 1784. P Jacques. M Catherine Archez. ... 1660 mm) : conscrit an XIII, mentionné à l'article Saussac conscrit 1812 de Soyans, et non dans la liste de l'an XIII. MERCIER a remplacé, le 8 mars 1812, SAUSSAC Etienne, conscrit 1812 n° 347 (n° 15 au tirage), de Soyans. Mercier est parti le 9 mars 1812, incorporé le 20 avril au 13<sup>e</sup> de ligne, 1<sup>re</sup> compagnie du IV<sup>e</sup> bataillon, matricule n° 10815. Mort et rayé des contrôles le 10 août 1813. Certificat du Ministre de la Justice 27 avril 1825 (21Yc117).

## CONSCRIPTION an XIV

## SAOÛ

ARNAUD Jean Louis (Saoû... P Jean Claude. M Marie Veyrier. Cultivateur. 1666 mm) : conscrit an XIV n° 72.

AUBERT Jean Claude (Saoû 16 mars 1785. P feu François. M Marie Anne Michel. Cultivateur. 1625 mm) : conscrit an XIV n° 273.

BARRAL François (Saoû 20 juillet 1784 ? P feu Pierre. M Marie Genier. Cordonnier. 1598 mm) : conscrit an XIV n° 274.

BERARD Jean Pierre ou Pierre (Saoû 4 avril ou 7 août 1785. Habite Piégros. P Pierre. M Jeanne Mercier ou Messier. Cultivateur. 1588 mm) : conscrit an XIV n° 275. Non désigné. Remplace PASCAL Jean Claude ou Jean Antoine, conscrit 1806 n° 218 de Beaufort. Parti 25 novembre 1806 au 1<sup>er</sup> de ligne. Entré 1<sup>er</sup> de ligne, voltigeur/I (n° 1395) le 29 décembre 1806. Entré hôpital de Parme 7 mai 1809. Mort le 10 août 1809 (blessures). ADD 6R4 le donne originaire de Soubrié (?)

BRUN Jean (Saoû... P Jean. M Elizabeth Aubert. Cultivateur. 1585 mm) : conscrit an XIV n° 276.

BRUNIER Jean Moïse (Saoû... P Jean Pierre. M Françoise Sayn. Cultivateur...) : conscrit an XIV n° 277. Incorporé 13 janvier 1814 au 9<sup>e</sup> de ligne.

CHAUVET Jean Pierre (Saoû... P Jacques. M Jeanne Cheyron. Cultivateur...) : conscrit an XIV n° 278.

FUOC Jean Henri (Saoû... Habite Piégros. P Jean Henri. M Marie Rey...) : conscrit an XIV n° 280.

FUOC Laurent (Saoû 1784. P Jean François. M Marie Cosme ou Conne. Cultivateur. 1610 mm) : conscrit an XIV n° 279. Tiré n° 5. Incorporé le 30 décembre 1805 au 3/III/25<sup>e</sup> de ligne, n° 4577. Campagne 1806-09 à la Grande Armée. Coup de feu jambe droite à Ratisbonne 23 avril 1809. Congé par retraite 19 octobre 1809.

GAUTERON Jean Auguste (Saoû... P Jean Victor. M Angélique Tavan...) : conscrit an XIV n° 281.

GAUTHIER Jean Antoine (Saoû... P Jean Antoine. M Marie Arnaud...) : conscrit an XIV n° 282.

GRAMMONT Jean Claude (Saoû... P Jean Claude. M Marie Cordeil...) : conscrit an XIV n° 283.

MARTIN Jean Pierre (Saoû... P Marc. M feue Catherine Raillon...) : conscrit an XIV n° 284.

MÈGE Jean Casimir (Saoû... P Joachim Séraphin. M Suzanne Vion...) : conscrit an XIV n° 285.

MONTEILLER Joseph Georges (Soyans .... Habite Saoû. P Pierre. M feue Elizabeth Blache. Cultivateur.

1590 mm) : conscrit an XIV n° 286. Tiré n° 16. Incorporé le 30 décembre 1805 au 3/III/25<sup>e</sup> de ligne, n° 587. Campagnes 1806-09 à la Grande Armée. Coup de feu au pied gauche à Wagram 6 juillet 1809. Mort de ses blessures hôpital Spitelberg (Vienne) 16 septembre 1809.

REY Jean Pierre (Saoû... P François. M Louise Gauthier. Cultivateur...) : conscrit an XIV n° 287. Incorporé 17 janvier 1814 au 67<sup>e</sup> de ligne.

SALABELLE Jean Antoine (Poët-Célard, habite Francillon, commune de Saoû. P Jean Mathieu. M Madeleine Fargaud ou Farjon. Cultivateur. 1650 mm) : conscrit an XIV n° 288. Tiré n° 17. Incorporé le 30 décembre 1805 au 6/III/25<sup>e</sup> de ligne, n° 4602. Puis au 6/I. *Mort de fièvres hôpital de Küstrin (Prusse) le 6 avril 1808.*

SOUVION François (Saoû 9 juin 1785. P Etienne. M Elizabeth Lattard. Cultivateur...) : conscrit an XIV n° 289.

## CONSCRIPTION 1806

## SAOÛ

ARNAUD Jean Louis (Saoû 14 mars 1786. P Antoine. M Feue Jeanne Farnier. Cultivateur. 1517 mm) : conscrit 1806 n° 390. LC : ? 3R3/2 réformé définitivement pour défaut de taille, 14 septembre 1806. Réformé pour défaut de taille (3R5/1). LD : Dépôt. 3R3/2 : réformé lors de la séance du 14 septembre 1806 à Crest, pour défaut de taille.

BROCHENIN Jean (Saoû 25 juin 1786. P Antoine. M Jeanne Fournier. Cultivateur. 1500mm) : conscrit 1806 n° 391. LC : ? 3R3/2 réformé définitivement pour défaut de taille, 14 septembre 1806. Réformé pour défaut de taille (3R5/1). LD : Réformé gratuitement avant revue de départ. 3R3/2 : réformé lors de la séance du 14 septembre 1806 à Crest, pour défaut de taille.

BRUNIER Jean Pierre (Saoû 21 octobre 1786. P Jean Pierre. M Jeanne ou Françoise Sayn. Cultivateur. 1673 mm) : conscrit 1806 n° 392. LC : tiré n° 45 au canton ; dépôt. LD : Dépôt.

CHAUDET (Chovet) Jean Bertrand (Saoû 12 novembre 1786. P Bertrand. M feue Catherine Rodet ou Rebatel. Cultivateur. 1675 mm) : conscrit 1806 n° 393. LC : tiré n° 18 au canton ; parti 24 septembre 1806 au 1<sup>er</sup> de ligne ; incorporé le 30 octobre. Au 4/I/1<sup>er</sup>L. Mort hôpital de Castrovillari 29 août 1807. LD : Dépôt.

DORILLE (Dourille) Jean Louis ou Jean Pierre (Saoû 25 novembre 1786. P Jacques. M Marie Anne Marcel. Cultivateur. 1600 mm) : conscrit 1806 n° 394. LC : tiré n° 81 au canton ; dépôt. LD : Réformé gratuitement avant revue de départ. Remplacé début 1807 LEON Jean François Fabien, conscrit 1807 n° 370, de Saoû. Part au 25<sup>e</sup> de ligne (3R7/1). LD 1807 le donne comme remplaçant MORIN Antoine, conscrit 1807 n° 325, de Divajeu, ce qui est probablement faux.

FAURE François (Saoû 2 novembre 1785. P François. M Marie Faure. Meunier ou foulonnier. 1570 mm) : conscrit 1806 n° 395. LC : tiré n° 4 au canton ; parti 24 septembre 1806 au 1<sup>er</sup> de ligne. Entré 1<sup>er</sup> de ligne, 3/I (n° 1316) le 30 octobre 1806. Au 3/III 26 janvier 1809. Prisonnier de guerre à Sacile 16 avril 1809. Rentré 11 novembre 1809. Voltigeur/ III 1<sup>er</sup> août 1810. Voltigeur/II 1<sup>er</sup> mai 1812. Prisonnier de guerre à Astorga 19 août 1812. LD : Réformé gratuitement avant revue de départ.

FREAU (Fraud) Jean Louis (Saoû 15 novembre 1786. P Jean Louis. M Jeanne Borel. Cultivateur. 1530 mm) : conscrit 1806 n° 396. LC : ? 3R3/2 réformé définitivement pour défaut de taille, 14 septembre 1806. Réformé pour défaut de taille, paye 67 fr 23 (3R5/1). LD : Réformé avant revue de départ. Paye 69 fr 08. 3R3/2 : réformé lors de la séance du 14 septembre 1806 à Crest, pour défaut de taille.

FUOC Simon (Saoû 21 août 1786. P Jean François. M Marie Corme. Cultivateur. 1643 mm) : conscrit 1806 n° 397. LC : tiré n°11 au canton ; placé fin dépôt. LD : Dépôt. Incorporé 17 mars 1814 au 84<sup>e</sup> de ligne.

GONTARD Etienne (Saoû 1<sup>er</sup> novembre 1785. P Guillaume. M Marguerite Pézillier ou Peiraille. Maçon. 1571 mm) : conscrit 1806 n° 398. LC : tiré n° 15 au canton ; parti 25 septembre 1806 au 12<sup>e</sup> chasseurs à cheval ; incorporé le... LD : Réformé avant revue de départ. Paye 75 fr 84. Incorporé 17 janvier 1814 au 67<sup>e</sup> de ligne.

GRAMONT (Grammont) Gaspard, dit Pelourson (Saoû 4 novembre 1786. P Jean Claude. M Jeanne Verrier. Cultivateur. 1625 mm) : conscrit 1806 n° 399. LC : tiré n° 51 au canton ; dépôt. LD : Dépôt.

JAUSSAUD (Jossaud) Jacques (Saoû 13 août 1786. P Jean Jacques. M Anne Bérard. Cultivateur. 1571 mm) : conscrit 1806 n° 400. LC : ? 3R3/2 réformé définitivement pour surdité, 14 septembre 1806. Id° (3R5/1). Le Conseil de recrutement du 18 juillet 1807 ramène l'indemnité due de 87 fr. 27 à 30 fr. (4K22). LD : réformé gratuitement avant revue de départ.

JULLIEN (Julien) Joseph Séraphin (Saoû 2 juin 1786. P Pierre. M Jeanne Cécile Mège. Cultivateur. 1530 mm) : conscrit 1806 n° 401. LC : ? 3R3/2 réformé définitivement pour défaut de taille, 14 septembre 1806. Réformé pour défaut de taille (3R5/1). LD : Dépôt. Incorporé 17 janvier 1814 au **67<sup>e</sup> de ligne**. 3R3/2 : réformé lors de la séance du 14 septembre 1806 à Crest, pour défaut de taille.

LEON Joseph Hilaire (Saoû 13 juillet 1786. Habite Crest. P feu Hilaire. M Marie Alphant. Fabriquant de bas. 1530 mm) : conscrit 1806 n° 402. LC : ? 3R3/2 réformé définitivement pour défaut de taille, 14 septembre 1806. Réformé pour défaut de taille (3R5/1). LD : Réformé gratuitement avant revue de départ. Incorporé 17 janvier 1814 au **67<sup>e</sup> de ligne**. 3R3/2 : réformé lors de la séance du 14 septembre 1806 à Crest, pour défaut de taille.

MILLION (Milon) Jean François (Truinas 6 octobre 1785. Habite Saoû. P Pierre. M Françoise Souchier. Cultivateur. 1636 mm) : conscrit 1806 n° 403. LC : ? 3R3/2 réformé définitivement pour pieds difformes, 14 septembre 1806. Id° (3R5/1). LD : Réformé gratuitement avant revue de départ.

MOUTON Joseph, dit Grangeneuve (Saoû 1<sup>er</sup> décembre 1786. Habite Puy-Saint-Martin. P Jean Louis. M Marie Simian. Cultivateur. 1651 mm) : conscrit 1806 n° 404. LC : ? 3R3/2 réformé définitivement pour difformité dans le pied, consistant dans le chevauchement des deux orteils du milieu, 14 septembre 1806. Id° (3R5/1). LD : Dépôt.

PASCALIN Jean Pierre (Saoû 18 novembre 1785. P Pierre. M Françoise Souchier. Cultivateur. 1571 mm) : conscrit 1806 n° 405. LC : ? 3R3/2 réformé définitivement comme bossu et boîteux, 14 septembre 1806. Réformé pour claudication et gibbosité ; paye 75 fr 84. Le Conseil de recrutement du 18 juillet 1807 ramène l'indemnité à 47 fr. 40 (4K22). LD : Dépôt.

RAILLON Etienne (Saoû 1<sup>er</sup> novembre 1785. P feu Jean. M Jeanne Cordeil. Cultivateur. 1724 mm) : conscrit 1806 n° 406. LC : ? 3R3/2 réformé définitivement pour perte d'une phalange du doigt index de la main droite, 14 septembre 1806. Id° (3R5/1). LD : Dépôt.

## CONSCRIPTION 1807

## SAOÛ

AUTUSSAC Joseph (Saoû 6 mars 1787. Habite Crest. P Antoine. M feue Marie Martin. Armurier. 1544 mm) : conscrit 1807 n° 355. 3R3/2 : réformé pour défaut de conformation au bras gauche (Conseil du 28 janvier 1807 à Crest). LD : dépôt ; puis parti 15 avril 1812 à la 24<sup>e</sup> cohorte ; incorporé le 21 avril (n° 49). Information fausse : le registre de la 24<sup>e</sup> attribue le n° 49 à Jean Antoine Richaud.

BERLHE Jean Pierre (Saoû 23 avril 1787. P Jean Pierre. M Dauphine Chauvet. Cultivateur. 1718 mm) : conscrit 1807 n° 356. 3R3/2 : réformé pour loupe sur la partie externe du pied droit (Conseil du 28 janvier 1807 à Crest). LD : réformé gratuitement avant revue de départ ; puis incorporé 17 janvier 1814 au 67<sup>e</sup> de ligne.

BERTHON (Berton) Joseph René (Saoû 26 ou 27 mai 1787. P Jean . M feue Louise Fuoc. Maçon ou tailleur de pierre. 1625 mm) : conscrit 1807 n° 357. 3R3/2 : réformé pour cicatrice fortement adhérente au-dessus du coude externe du bras droit (Conseil du 28 janvier 1807 à Crest). LD : réformé gratuitement avant revue de départ. Entré au 25<sup>e</sup> de ligne (peu probable, non noté ?) Incorporé 24<sup>e</sup> cohorte comme caporal 1<sup>re</sup> compagnie (n° 1 !). Mort hôpital de Martigues 3 octobre 1812 (fièvres).

BORNE Jean Louis (Bourdeaux 23 avril 1787. Habite Saoû. P André. M Elizabeth Armand. Cultivateur. 1652/1702 mm): conscrit 1807 n° 358. LD : réformé avant revue de départ ; paye 66 fr 43. Entré 24<sup>e</sup> cohorte, canonnier compagnie d'artillerie (n° 47), le 18 avril 1812.

BRUN Jean Pierre (Saoû 22 octobre 1787. P Jean. M feue Claudine Faysse. Cultivateur. 1683 mm) : conscrit 1807 n° 359. 3R3/2 : réformé pour amaigrissement au bras gauche (Conseil du 28 janvier 1807 à Crest). LD : dépôt ; puis parti 127 avril 1812 à la 24<sup>e</sup> cohorte ; incorporé le 21 avril (n° 47).

CHAIX Jean Pierre (Saoû 15 mars 1787. P Jean Claude. M Marie Anne Lattard. Cultivateur. 1625 mm) : conscrit 1807 n° 360. LC : tiré n° 4, active. LD : dépôt ; décédé 14 mars 1807.

CHAUVET Antoine (Saoû 8 mars 1787. P Jacques. M Jeanne Chapron ou Chipron. Cultivateur. 1660 mm) : conscrit 1807 n° 361. LC : tiré n° 7, active ; ajourné : prendre des informations sur son incontinence d'urine. 3R3/2 : après vérifications, réformé pour incontinence d'urine (Conseil du 25 février 1807). LD : dépôt ; parti 21 mai 1812 24<sup>e</sup> cohorte ; incorporé 25 mai (n° 810). Information fausse : selon le registre de la 24<sup>e</sup>, le n° 810 a été attribué à Gabriel Baron.

COLOMBIER (Colombié) Jean André Floribert (Saoû 29 décembre 178.., ou 1<sup>er</sup> janvier 1787. P André Louis. M Jeanne Marie Cordeil ou Cordet. Cultivateur. 1585/1665 mm) : conscrit 1807 n° 362. 3R3/2 : placé fin dépôt par Conseil du 28 février 1807 ; confirmé par conseil du 15 mai 1807, comme enfant unique de veuve. LD : réformé avant revue de départ ; paye 87 fr 27 (faux). Remplace, le 28 avril 1812, ARNAUD Pierre, conscrit 1811 n° 31, de Bourdeaux, n° 31 au tirage (Pas de mention de ce remplacement dans les registres 1R22/2). Entré 24<sup>e</sup> cohorte , fusilier 3<sup>e</sup> compagnie (n° 745) le 11 mai 1812 (23Yc92).

CORDEIL (Cordel) Esprit Joseph (Saoû 27 mai, ou 2 mars 1787. P Antoine. M Louise ou Marie Pelourson. Cultivateur. 1761 mm) : conscrit 1807 n° 363. Arrivé au 11<sup>e</sup> cuirassiers 15 juin 1807 (2<sup>e</sup> compagnie du V<sup>e</sup> escadron, puis 1<sup>re</sup> compagnie, n°1375). Congédié avec réforme 13 octobre 1810. LC : tiré n° 17, active ; déclaré 1<sup>er</sup> à marcher et conduit de brigade en brigade. 3R3/2 : déclaré premier à marcher (Conseil du 28 janvier 1807 à Crest). LD : réformé avant revue de départ, paye 60 fr 82 ; incorporé 19 janvier 1814 au 67<sup>e</sup> de ligne. 3R4/1 : incorporé 15 juin 1807 au 11<sup>e</sup> cuirassiers.

CORDEIL (Cordel) Jean André (Saoû 6 octobre 1787. P Etienne. M Marie Dang ou Duni. Cultivateur. 1625 mm) : conscrit 1807 n° 364. LC : tiré n°38, dépôt. 3R3/2 : placé provisoirement fin dépôt par Conseil du 28 février 1807. LD : dépôt ; marié 19 août 1806 ; exempté 3 avril 1812. 3R4/1 : incorporé 18 juin 1807 au 9<sup>e</sup> de ligne.

DORILLE (Dolille ?) Jean Louis (Saoû 6 octobre 1787. P Jean Louis. M Marie Chauvet. Cultivateur. 1700 mm) : conscrit 1807 n°365. LD : dépôt ; marié 1<sup>er</sup> mai 1811 ; exempté 13 avril 1812.

FARNIER Louis (Saoû, Francillon 28 décembre 1787. P Antoine. M feue Rose Roussin ou Roustin. Cultivateur. 1585 mm) : conscrit 1807 n° 366. LC : tiré n°28, active ; déclaré 1<sup>er</sup> à marcher et conduit de brigade en brigade. 3R3/2 : déclaré premier à marcher (Conseil du 28 janvier 1807 à Crest). Incarcéré le 28 janvier 1807 à la Tour de Crest pour avoir allégué de fausses infirmités au Conseil de recrutement ; parti le 4 février 1807 pour Maison d'arrêt de Valence. LD : réformé avant revue de départ ; paye 74 fr 06. 3R4/1 : incorporé 15 avril 1807 au 25<sup>e</sup> de ligne. Fusilier 3/III/25<sup>e</sup> de ligne. Mort Küstrin 18 décembre 1807.

GRANGIER Jean Antoine (Saoû 4 septembre 1787. P Antoine. M Rose Routhier, ou plutôt P feu François et M Jeanne Bonnefond. Cultivateur. 1650 mm) : conscrit 1807 n° 367. 3R3/2 : déclaré premier à marcher (Conseil de recrutement du 28 janvier 1807 à Crest). LD : réformé gratuitement avant revue de départ (douteux). Le Conseil de recrutement du 8 avril 1807 le déclare réfractaire (4K22) ; selon 22Yc244, arrivé au bataillon de la Méditerranée (vient d'un dépôt de réfractaires) 19 décembre 1809 ; affecté à 3<sup>e</sup> compagnie suppléative, matricule1065 ; mort de fièvres hôpital de Bastia 21 janvier 1810.

JAUSSAUD (Jossau) Étienne (Saoû 5 février 1787. P Jean Jacques. M Anne Bérard. Cultivateur. 1612 mm) : conscrit 1807 n° 368. 3R3/2 : après vérification, réformé pour faiblesse de la vue par Conseil du 25 février 1807LD : réformé gratuitement avant revue de départ.

LATTARD Joseph (Saoû 23 septembre 1787. Habite Crest. P feu Joseph. M Louise Pérason. Cordonnier. 1467 mm) : conscrit 1807 n° 369. 3R3/2 : réformé pour défaut de taille : 1476 mm (Conseil du 28 janvier 1807 à Crest). LD : réformé gratuitement avant revue de départ ; incorporé 17 janvier 1814 au 67<sup>e</sup> de ligne. LD 1809 signale que ce frère Lattard, désigné comme Mathieu et non Joseph, aurait suppléé (fourni) son frère Jean Antoine, conscrit 1809 n° 339, de Saoû, afin qu'il parte à sa place en mai 1812 à la 24<sup>e</sup> cohorte ( ? à vérifier sur rôle 24°). Plus sérieux et crédible, 3R1/9 note le remplacement le 31 mars 1809 par Lattard Joseph, de Béranger Jean Jacques, conscrit 1810 n° 237, de Gigors.

LEON Jean François Fabien , ou FABIEN Jean François Léon ? (Saoû 5 février 1787. P Jean Antoine. M Marie Léon. Cultivateur. 1681 mm) : conscrit 1807 n° 370. LC : tiré n° 22, réserve. LD : dépôt ; marié 7 avril 1813 ; exempté 14 mai 1813. Remplacé début 1807 par DORILLE Jean Louis, conscrit 1806 n° 394, de Saoû (3R7/1. 3R3/2 : autorisation par Conseil du 6 février 1807). 3R4/1 : incorporé 28 février 1807 au 25<sup>e</sup> de ligne.

MICHEL Jean Henri (Saoû 24 mars 1787. P Antoine Florentin. M Marie Perrin. Cultivateur. 1540 mm) : conscrit 1807 n° 371. 3R3/2 : réformé pour défaut de taille (Conseil du 28 janvier 1807 à Crest). LD : dépôt.

RAILLON Jean Henri (Saoû 20 octobre 1787. P André. M Marguerite Magnet ou Maillet. Cultivateur. 1571 mm) : conscrit 1807 n° 372. LC : tiré n°8, active. 3R3/2 : jugé propre au service par Conseil du 129 (?) février 1807. LD : dépôt ; puis parti 25 avril 1813 au 11<sup>e</sup> léger.

REY Jean Pierre (Saoû 30 juin 1787. P François. M Louise Gauthier ou Gautier. Cultivateur. 1661 mm) : conscrit 1807 n° 373. LC : tiré n°19, active. LD : réformé gratuitement avant revue de départ.

SALABELLE Jean Mathieu (Poët-Célard 21 décembre 1787. Habite Saoû, ou né Saoû 11 mai 1787 ?. P Mathieu. M Madeleine Farjin ou Farjon. Cultivateur. 1625 mm) : conscrit 1807 n° 374. LC : tiré n° 33, dépôt ; ajourné au 28 février. 3R3/2 : placé fin dépôt par Conseil du 28 février 1807 ; confirmé par conseil du 15 mai 1807, comme frère de conscrit en activité. LD : dépôt ; marié 8 novembre 1808 ; exempté 14 mai 1813. Entré 24<sup>e</sup> cohorte, fusilier 2<sup>e</sup> compagnie (n° 696) le 11 mai 1812. Mort hôpital d'Arles 29 août 1812.

TOURNILLON Simon (Saoû 29 janvier 1787. P Antoine. M Marie Monteillet. Cultivateur. 1540 mm) : conscrit 1807 n° 375. 3R3/2 : réformé pour défaut de taille (Conseil du 28 janvier 1807 à Crest). LD : placé fin dépôt comme frère de conscrit en activité de service ; parti 25 avril 1813 au 11<sup>e</sup> léger : cette mention est barrée (pas noté).

## CONSCRIPTION 1808

## SAOÛ

ARNAUD Jean Pierre, dit Forest (Saoû 11 ou 13 janvier 1788. P Jean Pierre. M feue Suzanne Pelourson, Pelurson, Pelarson. Cultivateur. 1578/1600 mm) : conscrit 1808 n° 291. LD : tiré n° 50 ; dépôt ; puis incorporé 20 janvier 1807 au 9<sup>e</sup> léger. Selon 22Yc244 et 245 : a été au 6<sup>e</sup> dépôt de réfractaires à Toulon ; versé 2 avril 1809 au bataillon de la Méditerranée, 3<sup>e</sup> compagnie, matricule 325. Ce bataillon devenu 35<sup>e</sup> léger, on l'y retrouve à la 3<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon, matricule 276. Il y est signalé comme prisonnier de guerre 22 juin 1810 ; rayé des registres 13 septembre 1811.

BARRAL (Baral) Jean Pierre (Saoû 29 avril 1788. P Pierre. M Antoinette Gauthier. Cultivateur. 1530 mm) : conscrit 1808 n° 292. LC : réformé pour défaut de taille. LD : tiré n° 24 ; dépôt ; puis incorporé 9 février ... au 9<sup>e</sup> léger ; mort 6 juin 1811 hôpital de la Miséricorde (Ségovie ?).

BERLHE (Berle) Jean Jacques (Saoû 2 juillet 1788. P Jacques. M Suzanne Berlhe ou Berthet. Cultivateur. 1729 mm) : conscrit 1808 n° 294. LD : tiré n° 4 ; dépôt ; puis incorporé 11 janvier... au 4<sup>e</sup> cuirassiers.

BERTRAND Jean Pierre, ou Pierre Jacques (Saoû, Francillon, 7 ou 25 juillet 1788. P feu Jean ou James. M Elisabeth Farnier. Cordonnier. 1679/1700 mm) : conscrit 1808 n° 295. Tiré n° 75. LC : placé provisoirement fin dépôt. Puis remplace le 28 avril 1808 ARNAUD Etienne, conscrit 1809 n° 546, d'Espenel (n° de tirage 10). Confirmé par remplacements 1R/22/2A. Parti le 25 avril 1808 au 29<sup>e</sup> de ligne. Grenadier IV/29<sup>e</sup> de ligne. Mort Küstrin 26 janvier 1813 (ADD 6R4-1). LD : dépôt ; puis incorporé 24 novembre... au 118<sup>e</sup> de ligne : information erronée (non noté).

BONNET Jean François (Saoû 23 mars 1788. P Jean François. M Marie Anne Gaspard. Cultivateur. 1652/1655 mm) : conscrit 1808 n° 296. LC : réformé. LD : tiré n° 81 ; dépôt ; puis incorporé 21 novembre... aux Tirailleurs de la Garde.(?)

CHAIX Jean Pierre (Saoû 2 août 1788. P feu Jean Pierre ; M Marie Madeleine Berthon. Cultivateur. 1558 mm) : conscrit 1808 n° 297. LD : tiré n° 15 ; dépôt ; marié 18 janvier 1810 ; exempté pour cela ...

CHAUVET (Chovet) Jean Bertrand (Saoû 9 janvier 1788. P Jean Pierre. M Anne Gros. Cultivateur. 1659 mm) : conscrit 1808 n° 298. LD : tiré n° 32 ; dépôt ; parti 15 avril 1812, incorporé le 21 avril à la 24<sup>e</sup> cohorte (n° 87). Probablement faux et non noté car : fusilier 3/IV/5<sup>e</sup> de ligne. Mort hôpital de Mantoue 19 octobre 1807.

COURBIS René (Saoû 15 décembre 1788. P Etienne. M Louise Faure. Cultivateur. 1671 mm) : conscrit 1808 n° 299. LC : réformé. LD : tiré n° 80 ; réformé gratuitement avant revue de départ.

DUFOND Joseph Honoré (Saoû 8 octobre 1788. P Jean. M Geneviève Berthon. Cultivateur. 1480 mm) : conscrit 1808 n° 300. LC : réformé pour défaut de taille. LD : tiré n° 22 ; réformé gratuitement avant revue de départ.

EYMERI Joseph (Saoû 7 mars 1788. P Joseph. M Marie Faure. Cultivateur. 1540 mm) : conscrit 1808 n° 301. LC : réformé pour défaut de taille. LD : tiré n° 1 ; dépôt ; puis condamné comme réfractaire 22 juin 1812 pour n'avoir pas obéi à l'ordre de départ.

GONTARD Siméon (Saoû 20 mars 1788. P Guillaume. M Marguerite Pezillier. Cultivateur. 1585 mm) : conscrit 1808 n° 302. LC : placé provisoirement fin dépôt. LD : tiré n° 66 ; dépôt ; parti 15 avril 1812, incorporé 21 avril à la 24<sup>e</sup> cohorte (n° 89).

GUICHAREL Jean Antoine (Saoû 5 avril 1788. P Jean Louis. M Catherine Brun. Cultivateur. 1544 mm) : conscrit 1808 n° 303. LD : tiré n° 69 ; réformé gratuitement avant revue de départ.

MALLET (Mayllet) Jean Antoine (Saoû 4 ou 14 août 1788. P Pierre Paul. M Marie Anne Rigaud. Cultivateur. 1585 mm) : conscrit 1808 n° 304. LC : réformé comme notoirement imbécile. LD : tiré n° 41 ; dépôt ; puis parti 4 juin 1812, incorporé le 8 juin à la 24<sup>e</sup> cohorte (n° 872). (Peu probable, cf. LC).

MARTIN Pierre Laurent Fabien (Saoû 31 décembre 1788. P Pierre Louis. M Marie Obert ou Aubert. Négociant. 1691 mm) : conscrit 1808 n° 305. LD : tiré n° 74 ; placé fin dépôt comme frère de conscrit en activité de service ; parti 28 avril 1813, incorporé le 16 mai au 20<sup>e</sup> de ligne.

MARTIN Jean Antoine (Saoû 28 février 1788. P Marc. M feue Marie Raillon. Maçon ou Cultivateur. 1625 mm) : conscrit 1808 n° 306. LD : tiré n° 18 ; dépôt ; substitué (remplacé ou fourni ?) par son frère conscrit 1813 de Saoû le 24 avril 1813 ; incorporé 2 juin 1813 au 11<sup>e</sup> léger.(qui ?). Ces informations semblent peu fiables (non noté). Le doc. 6R4/1 donne : fusilier 8<sup>e</sup>/IV/5<sup>e</sup> de ligne mort hôpital Vicence 27 septembre 1807.

MERCIER Joseph Siméon (Saoû 23 avril 1788. P Jean. M Marie Anne Blain. Cultivateur. 1448/1440 mm) : conscrit 1808 n° 307. LC : réformé pour défaut de taille. LD : tiré n° 7 ; réformé gratuitement avant revue de départ ; puis parti 27 décembre 1814 ; incorporé 23 janvier 1814 au 156<sup>e</sup> de ligne. Pas sûr, car marié le 14 février 1809 à Allan, avec Marie Boyer, 21 ans, d'Allan.

PELOURSON Jean Pierre, dit Grammont ou Granon (Saoû 28 mars 1788. P Jean Pierre. M Marie Anne Brun. Cultivateur. 1612/1615 mm) : conscrit 1808 n° 308. Le Conseil de recrutement du 13 juillet 1807 le déclare réfractaire, ne s'étant pas présenté à la revue de départ ; avec amende de 800 fr. (4K22). LD : tiré n° 6 ; dépôt ; marié 2 mars 1813 ; exempté pour cela 14 mai 1813.

SAUSSAC (Sauzac) Joseph (Saoû 1788. P Joseph. M ... Drapier ou Cardeur. 1650mm) : conscrit 1808 n°309. LC : réformé. LD : tiré n°8 ; décédé.

TARRIOT (Tariote) Jean Henri (Saoû 6 février 1788. P Jean Louis. M Marguerite Montera. Cultivateur. 1659 mm) : conscrit 1808 n° 310. LD : tiré n° 25 ; dépôt ; marié 9 avril 1813 ; exempté pour cela 14 mai 1813.

TAVAN Joseph (Saoû 15 avril 1788. P Jean Pierre. M Marie Gauteron ou Gautron. Cultivateur. 1661 mm) : conscrit 1808 n° 311. LD : tiré n° 42 ; exempté comme marié : mention barrée ; parti 25 avril 1813, incorporé 2 juin 1813 au 11<sup>e</sup> léger.

TAVAN (Thavan) Joseph (Saoû 16 septembre 1788. P Joseph. M Marie Anne Plan ou Blanc. Domestique ou Cultivateur. 1558 mm) : conscrit 1808 n° 312. LD : tiré n° 12 ; réformé gratuitement avant revue de départ ; puis incorporé 24 décembre 1813 au 35<sup>e</sup> léger (Cette information est fausse, LD1808 non fiable ; non noté). Selon 21Yc44 : incorporé le 16 juillet 1807 au 13<sup>e</sup> de ligne, 4<sup>e</sup> compagnie du IV<sup>e</sup> bataillon, matricule 6029. Mort de fièvres, hôpital militaire de Brescia 3 octobre 1807.

TRIGNAC Jean Antoine (Saoû 17 février 1788. P Antoine ; M Marie Maillet. Cultivateur. 1502/1502 mm) : conscrit 1808 n° 313. LC : réformé pour défaut de taille. LD : tiré n° 3 ; dépôt.

MARTIN (Saoû 1793. P Marc. M feue Marie Raillon) : conscrit 1813. À substitué son frère (remplacé ou fourni ?) le 23 avril 1813 ; aurait été incorporé (qui ?) le 2 juin 1813 au 11<sup>e</sup> léger.

(Suite dans la prochaine Lettre)

## Faire une recherche dans les archives du service militaire

Le portail *FranceArchive* a mis en ligne une fiche pratique concernant les recherches militaires intitulée : « Faire une recherche dans les archives du service militaire ». Cette fiche répond à ces questions :

- Quels sont les documents à consulter ?
- Comment consulter ces documents ?
- Comment chercher dans ces documents ?

Elle donne ensuite des pistes pour compléter la recherche.



The screenshot shows the FranceArchives portal. At the top, there is a logo for the République Française and the text "FranceArchives PORTAIL NATIONAL DES ARCHIVES". On the right, there are links for "ACCÈS PROFESSIONNELS" and "HOME". Below the logo, there is a search bar with the placeholder "Rechercher" and two checkboxes: "Archives référencées" and "Ressources du site". A magnifying glass icon and a question mark icon are also present. At the bottom of the search bar, there is a breadcrumb navigation: "Accueil > Rechercher > Généalogie et famille > Faire une recherche dans les archives du service militaire".

### Faire une recherche dans les archives du service militaire

Partager:    

Date: 3 mai 2022



De 1798 à 1998, tous les Français de sexe masculin ont été recensés, soit inscrits sur des tableaux, des listes ou vifs registres dans le cadre de la conscription militaire, le plus souvent l'année de leur vingt ans, auquel arrivait généralement à des performances ou à des exercices dévolus par leur communauté, la défense du territoire national et en effet assurée aux citoyens par la Révolution, d'abord par un appel au volontariat, puis par la création de la conscription, instaurée par la loi du 19 Fructidor an VI (5 septembre 1798). À partir de 1853 (sauf si il revient en 1873), les futurs conscrits sont tirés au sort, un procédé qui subsistera jusqu'en 1912, date à laquelle le service militaire devient obligatoire. L'abondance et la diversité des renseignements relevés par les autorités militaires lors des différentes étapes de la conscription permettent de compléter ou d'approfondir ses recherches généalogiques.

#### SUR LE MÊME THÈME



Recensements et autres listes nominatives de populations numérisées

# Documents généalogiques en vente par correspondance

## **Adresser les commandes à :**

Cercle généalogique de la Drôme provençale  
Maison des Services publics  
1 avenue Saint-Martin  
26200 MONTELIMAR

*Conditions générales de vente : nos prix s'entendent port en sus. Nos envois sont faits aux risques et périls du destinataire. La commande, accompagnée de son règlement, doit indiquer la désignation du document et la quantité désirée. La date de livraison sera fonction de la disponibilité des documents commandés.*

<b>Documents</b>	<b>Euros</b>	<b>Grammes</b>
<b>Aide en ligne</b>		
Généalogie, mes premiers pas	3,50	315
Les calendriers	3,50	125
Petit lexique	3,50	195
<b>Personnages</b>		
Louis CHANCEL (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,00	205
Émile LOUBET (et son ascendance, nouvelle édition, 24 pages)	5,00	170
Charles MOULIN (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,00	205
Les STOUPANY (1766-1942) (une famille de nougatiers, 29 pages)	5,00	190
Jean-Jacques MENURET (médecin montilien 1739-1815, 20 pages)	5,00	130
Généalogie des Adhémar de Monteil (34 pages)	5,00	220
Famille de SERRES (Seigneurs du Pradel) (18 pages)	2,50	130
Famille RIVIERE (originaire de Montélimar) (44 pages)	5,00	270
Famille de COSTON (90 pages)	5,00	290
Marcel PAGNOL	5,00	
<b>Les métiers</b>		
La Chapellerie (et ascendance ROUX, nouvelle édition, 31 pages)	5,00	200
La Draperie (et ascendance MORIN, nouvelle édition, 36 pages)	5,00	220
La Soierie (et généalogie LACROIX, nouvelle édition, 34 pages)	5,00	210
Les Meuniers (et généalogies PARPAILLON, DENIS, BOISSON, 34 pages)	5,00	220
Les Verriers (et généalogie de FERRE de la CALMETTE, 33 pages)	5,00	220
La vigne et le vin à Montélimar (26 pages)	5,00	180
Les Notaires au fil du temps	10,00	280
Des Militaires à Saint-Martin	10,00	450
Les Enfants de Troupe	5,00	200
Commerce anciens et métiers oubliés (129 pages)	9,00	220

Documents	Euros	Grammes
<b>Histoire et généalogie</b>		
Montélimar et le nom de ses rues (nouvelle édition, 138 pages)	10,00	390
Si Montélimar m'était conté... (88 pages)	10,00	260
Le Bois de Laud (17 pages)	2,50	135
Les anciens racontent (79 pages)	5,00	245
Un tramway de la Drôme, Le PICODON (22 pages)	2,50	165
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 1)	15,00	440
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 2)	15,00	470
Les Protestants de Saint-Paul-Trois-Châteaux	5,00	190
Les Enfants abandonnés et les Nourrices du XIX <sup>e</sup> à nos jours (114 pages)	15,00	355
La restitution des biens des protestants, Loi du 15 décembre 1790	10,00	260
Les protestants au Désert (120 pages)	15,00	360
La santé de 1800 à 1920 (127 pages)	15,00	415
Justice de l'Ancien Régime à 1920 (180 pages)	15,00	560
Les Arts en Drôme Provençale (110 pages)	15,00	355
Les catastrophes naturelles et les épidémies en Drôme provençale (155 pages)	11,00	275

## Arbres généalogiques

### **Format 50 x 70 cm**

Arbre 6 générations (avec emplacements pour photos) .....	3,50 €
Arbre 7 générations .....	4,00 €

### **Format 85 x 110 cm**

Arbre 11 générations .....	4,50 €
----------------------------	--------

### **Calcul des frais de port et emballage**

Poids total jusqu'à (grammes)	100	250	500	3000
Prix €	3,00	4,00	6,00	9,00

*Pour les arbres, l'envoi est fait séparément sous tube. Les frais de port et d'emballage sont de 9 € pour 1 à 3 arbres*

*Un bon de commande est en ligne sur le site du CGDP, dans l'onglet « Boutique » :*

<http://www.genea26provence.com/>

# Bulletin d'adhésion 2023 au Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

## NOM et Prénom

*Si « adhésion couple », Nom et Prénom du 2<sup>e</sup> adhérent*

## Adresse

Code postal ..... Ville

Téléphone fixe \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ Téléphone portable \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_

Mail ..... @

*Merci de remplir tout ce formulaire en majuscules et de préciser pour votre adresse mail,  
si le séparateur est un point(.), un tiret du 6 (-), un tiret du 8 (\_), ou autre.*

Cotisation pour l'année civile comprenant la Lettre du cercle	28,00 €	..... €
<b>Cotisation pour ceux qui adhérent déjà à un autre cercle du CGMP</b> (CGAHP-04, AGHA-05, CEGAMA-06, AG13, RHFC-20, CGNEA83, CGV-84)	24,00 €	..... €
Cercle .....		
N° d'adhérent .....		
<b>Cotisation 2<sup>e</sup> adhérent (couple)</b>	4,50 €	..... €
<b>Abonnement à Provence Généalogie (revue du CGMP)</b>		
En métropole .....	23,00 €	..... €
Autres pays.....	37,00 €	..... €
<b>Montant total</b>		..... €

Les règlements par chèque sont à libeller à l'ordre du **CGDP** et à adresser avec le bulletin d'adhésion à :

**Cercle Généalogique de la Drôme Provençale**  
**Maison des services publics, 1 avenue Saint-Martin - 26200 MONTÉLIMAR**

Voulez-vous recevoir la carte d'adhérent et son reçu fiscal par courrier ?  OUI  NON

**Si oui, veuillez joindre une enveloppe affranchie à vos nom et adresse**

- |   |                                       |   |  |
|---|---------------------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> Permanences bibliothèque | <input type="checkbox"/> Numérisation | <input type="checkbox"/> Saisie informatique                | <input type="checkbox"/> Préparation des expositions |
| <input type="checkbox"/> Relevés systématiques    | <input type="checkbox"/> Indexation   | <input type="checkbox"/> Rédaction d'articles pour la revue |  |

Accepteriez-vous de participer à nos travaux ?  OUI  NON Si oui veuillez cocher la ou les activités :

	J'accepte (1)	Je refuse (1)
<b>Utilisation de données personnelles par le CGDP</b>		
Inscription au forum du CGMP : <a href="http://forum.cgmp-provence.org">forum.cgmp-provence.org</a>		
Liste des abonnés à la revue Provence Généalogie transmise au CGMP		

(1) Cochez la case correspondant à votre choix

**Votre accord est nécessaire**, conformément au RGPD, pour que le CGDP puisse utiliser vos données personnelles. Vos données sont conservées tant que vous serez adhérent, seront modifiées à votre demande et seront détruites dans les 15 mois qui suivent la fin de votre adhésion.

Je me conformerai aux dispositions des statuts de l'association consultables sur le site : <http://genea26provence.com>  
DATE et SIGNATURE :



**Cercle Généalogique de la Drôme Provençale**  
Maison des Services publics  
1 avenue Saint-Martin  
3<sup>e</sup> étage Nord  
26200 MONTELIMAR  
Tél. : 04 75 51 22 03 (*uniquement le mardi*)

*Notre adresse de messagerie*  
[cgdpc@genea26provence.com](mailto:cgdpc@genea26provence.com)

*Notre site Web*  
[genea26provence.com](http://genea26provence.com)

*Notre Forum*  
[forum.cgmp-provence.org](http://forum.cgmp-provence.org)

*Notre page sur Facebook*  
[facebook.com/cgdpc.genealogiste](http://facebook.com/cgdpc.genealogiste)



## La Lettre du Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Périodicité Trimestrielle  
Direction de publication : Yves DEBOUVERIE  
Dépôt légal : décembre 1994  
N° 19 C 95  
ISSN 1260 – 240 X